



HAL
open science

L'occupation militaire romaine préaugustéenne du mont Castel à Port-en-Bessin-Huppain et Commes (Calvados)

Anthony Lefort, Patrice Méniel, Gérard Bataille, P. Giraud, Guillaume Hulin, Jean-Paul Guillaumet, Karine Jardel, Caroline Mougne, Jean-Marc Palluau, Michel Reddé, et al.

► To cite this version:

Anthony Lefort, Patrice Méniel, Gérard Bataille, P. Giraud, Guillaume Hulin, et al.. L'occupation militaire romaine préaugustéenne du mont Castel à Port-en-Bessin-Huppain et Commes (Calvados). Michel Reddé. L'armée romaine en Gaule à l'époque républicaine. Nouveaux témoignages archéologiques, pp.207-248, 2018, Bibracte 28, 978-2-909668-96-3. hal-01883740v1

HAL Id: hal-01883740

<https://hal.science/hal-01883740v1>

Submitted on 22 Jan 2023 (v1), last revised 19 Oct 2023 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

B I B R A C T É

28

Les armées romaines en Gaule à l'époque républicaine

Nouveaux témoignages archéologiques



sous la direction de
Michel Reddé

L'armée romaine en Gaule à l'époque républicaine

Nouveaux témoignages archéologiques

Sous la direction de
Michel Reddé

Collection B I B R A C T É

28

2018

Ouvrages parus dans la collection Bibracte

- 1 *L'environnement du Mont Beuvray* [1996]
- 2 *La quantification des céramiques : conditions et protocoles* [1998]
- 3 *Les remparts de Bibracte : recherches récentes sur la Porte du Rebout et le tracé des fortifications* [1999]
- 4 *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer – Eisenzeitliche Urbanisationsprozesse* [2000]
- 5 *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer* [2002]
- 6 *Les âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental* [2002]
- 7 *Les amphores de Bibracte – 2. Le commerce du vin chez les Éduens d'après les timbres d'amphores. Catalogues : les timbres de Bibracte (1984-1998), les timbres de Bourgogne* [2003]
- 8 *Bibracte : le site de la maison 1 du Parc aux Chevaux (PC 1) : des origines de l'oppidum au règne de Tibère* [2004]
- 9 *Archéologie des pratiques funéraires : approches critiques* [2004]
- 10 *Études sur Bibracte – 1* [2006]
- 11 *Les dépôts métalliques au second âge du Fer en Europe tempérée* [2006]
- 12 *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire*
 - 12-1 : *Celtes et Gaulois dans l'histoire, l'historiographie et l'idéologie moderne* [2006]
 - 12-2 : *La Préhistoire des Celtes* [2006]
 - 12-3 : *Les Civilisés et les Barbares (du V^e au I^{er} siècle avant J.-C.)* [2006]
 - 12-4 : *Les mutations de la fin de l'âge du Fer* [2006]
 - 12-5 : *La romanisation et la question de l'héritage celtique* [2006]
 - 12-6 : *Colloque de synthèse* [2010]
- 13 *Les monnaies gauloises et romaines de l'oppidum de Bibracte* [2007]
- 14 *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois* [2008]
- 15 *Gestion et présentation des oppida. Un panorama européen* [2008]
- 16 *Construire le temps. Histoire et méthodes des chronologies et calendriers des derniers millénaires avant notre ère en Europe occidentale* [2008]
- 17 *Fouilles de la fontaine Saint-Pierre au Mont Beuvray (1988-1992, 1996). Aménagements d'une source sur l'oppidum de Bibracte* [2009]
- 18 *Die eisernen Werkzeuge aus Bibracte – L'outillage en fer de Bibracte* [2010]
- 19 *Murus Celticus. Architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer* [2010]
- 20 *Carpologia. Articles réunis à la mémoire de Karen Lundström-Baudais* [2011]
- 21 *Aspect de la Romanisation dans l'Est de la Gaule [deux volumes, 2011]*
- 22 *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (III^e-I^{er} siècle avant notre ère) en Gaule non méditerranéenne* [2012]
- 23 *La Fontaine de Loulié au Puy d'Issolud. Le dossier archéologique du siège d'Uxellodunum* [2013]
- 24 *Études sur Bibracte – 2* [2014]
- 25 *La romanisation en question. Vaisselle céramique et processus d'acculturation à la fin de l'âge du Fer en Gaule interne* [2014]
- 26 *Décrire, analyser, interpréter les pratiques de dépôts à l'âge du Fer* [2015]
- 27 *Le couvent des Cordeliers du mont Beuvray* [2018]

La collection Bibracte est éditée par BIBRACTE, Centre archéologique Européen. Du nom antique de la capitale des Éduens, elle rassemble tout d'abord les résultats des recherches effectuées sur le site du Mont Beuvray et le territoire éduen, ensuite les actes des rencontres scientifiques organisées par le Centre archéologique, enfin des travaux majeurs relatifs à l'archéologie de l'Europe celtique.

Le comité de lecture de la collection est constitué des membres du Conseil scientifique de BIBRACTE.

L'armée romaine en Gaule
à l'époque républicaine
Nouveaux témoignages archéologiques

Sous la direction de
MICHEL REDDÉ

Collection Bibracte – 28
BIBRACTE – Centre archéologique européen
F - 58370 Glux-en-Glenne

2018

Couverture : L'armée romaine au Mont Castel (Calvados)
(cliché & plan : INRAP/G.Leroux, J.-M.Palluau, C.Marcigny)

Notice catalographique

REDDÉ (M.) dir.— *L'armée romaine en Gaule à l'époque républicaine. Nouveaux témoignages archéologiques.* Glux-en-Glenne : Bibracte, 2018. (Bibracte ; 28, ISSN 1281-430X; 978-2-909668-96-3), 300 p.

Premier élément date et référence bibliographique

Reddé 2018 : REDDÉ (M.) dir.— *L'armée romaine en Gaule à l'époque républicaine. Nouveaux témoignages archéologiques.* Glux-en-Glenne: Bibracte, 2018, 300 p. (Bibracte ; 28).

Mots-clefs

armée romaine ; architecture militaire ; Gaule ; oppidum ; république romaine ; I^{er} siècle av. J.-C. ; I^{er} siècle

Directeur de la collection

Vincent Guichard

Responsable de la cellule éditoriale

Sébastien Durost

Secrétaire de rédaction

Chloé Moreau

Relecture scientifique

Michel Reddé

Suivi éditorial et mise aux normes

Michel Reddé, Vincent Guichard, Sébastien Durost

Mise en page

Agnès Tapin, Sébastien Durost

Traduction en anglais

Tom Moore

Diffusion/distribution

Bibracte EPCC – Centre archéologique européen
F - 58370 Glux-en-Glenne – e-mail : s.durost@bibracte.fr
Téléphone : 33 (0) 3 86 78 69 00 –
Télécopie : 33 (0) 3 86 78 65 70 –
www.bibracte.fr

Copyright 2018 : Bibracte

ISSN 1281-430X – 978-2-909668-96-3

Imprimé en France par la Nouvelle Imprimerie Laballery
58500 – Clamecy – 309011

Auteurs

Gérard BATAILLE

Archéologue, Inrap
gerard.bataille@inrap.fr

Didier BAYARD

Conservateur général du patrimoine,
direction régionale des affaires culturelles, région
Hauts de France, service régional de l'archéologie
didier.bayard@culture.gouv.fr

Bertrand BONAVENTURE

Directeur de projet,
Archeodunum SAS, ArAr – UMR 5138
b.bonaventure@archeodunum.fr

Loïc BUFFAT

Responsable scientifique,
gérant, Mosaiques Archéologie
l.buffat@mosaiquesarcheologie.com

Yann DEBERGE

Chargé d'opérations de recherche,
Inrap, AOrOc – UMR 8546
yann.deberge@inrap.fr

Alain DEYBER

Administrateur civil hors classe (h),
Président exécutif du programme collectif
de recherche « Arausio 105 »
ad.archeologie@gmail.com

Michel FEUGÈRE

Chargé de Recherche,
ArAr – UMR 5138
michel.feugere@mom.fr

Andrew FITZPATRICK

Research Associate,
School of Archaeology & Ancient History,
University of Leicester
af215@leicester.ac.uk

Sylvain FOUCRAS

Archéozoologue, Archeodunum, ArAr – UMR 5138
s.foucras@archeodunum.fr

Catherine GAENG

Archéologue, Centre nationale de recherche archéologique,
Luxembourg
Catherine.Gaeng@cnra.etat.lu

Marie GAGNOL

Archéologue, chercheur associée,
ArAr – UMR 5138
marie.gagnol@laposte.net

Nicolas GASPAR

archéologue bénévole,
89, rue Pierre Martin L-4622 Obercorn, Luxembourg
nigaspar@pt.lu

Pierre GIRAUD

Archéologue, Conseil Départemental du Calvados
Pierre.GIRAUD@calvados.fr

Jean-Paul GUILLAUMET

DR CNRS Honoraire
jean-paul@guillaumet.fr

Lydie HOMAN

archéologue bénévole,
13, rue Robert Schuman L-4779 Pétange, Luxembourg
hlydia@pt.lu

Univ.-Prof. Dr. Sabine HORNUNG

Universität des Saarlandes,
Altertumswissenschaften,
Lehrstuhl für Vor- und Frühgeschichte
sabine.hornung@uni-saarland.de

Guillaume HULIN

Chargé de la géophysique et de la télédétection, Inrap
Guillaume.hulin@inrap.fr

Karine JARDEL

Céramologue, Conseil Départemental du Calvados,
Service archéologie
karine.jardel@calvados.fr

Peter JUD

Responsable d'opération, Evéha, AOrOc – UMR 8546
peterjud@hotmail.com

Magalie KIELB ZAARAOUI

Mosaïques Archéologie
m.kielb@mosaiquesarcheologie.com

Anthony LEFORT

Technicien d'opération, Inrap
lefort.anthony@sfr.fr

Daniel LEGUET

Président de l'Association du Site de Gergovie,
3 route du Plateau, 63270 La Roche Blanche
asgergovie@hotmail.com

Hartwig LÖHR

Conservateur (hc), Rheinisches Landesmuseum Trier
h.loehr47@gmail.com

Cyril MARCIGNY

Archéologue, Inrap
cyril.marcigny@inrap.fr

Patrice MÉNIEL

DR CNRS, ARTeHIS – UMR 6298
patrice.meniel@ubfc.fr

Jeannot METZLER

Conservateur (hc), Musée national d'histoire et d'art,
Centre national de recherche archéologique,
Luxembourg
jmetzler@pt.lu

Morgan MILLET

Responsable d'opération, Archeodunum
m.millet@archeodunum.ch

Caroline MOUGNE

Archéomalacologue,
40 boulevard François Albert, 86 000 Poitiers

Jean-Marc PALLUAU

Archéologue, Inrap
jean-marc.palluau@inrap.fr

Jean-François PASTY

Ingénieur chargé d'opération et de recherche, Inrap,
LAMPEA – UMR 7269
jean-francois.pasty@inrap.fr

Michel REDDÉ

Directeur d'études,
PSL, École pratique des hautes Études, Paris
redde.michel@yahoo.fr

Miguel RODRIGUEZ

chercheur associé, ArAr – UMR 5138
miguel.gaborieau@gmail.com

Christine RONCO

Chargée d'opération et de recherche, Inrap,
ArAr – UMR 5138
christine.ronco@inrap.fr

François-Xavier SIMON

Chargé de la géophysique et de la télédétection,
Inrap, DST, Chrono-environnement – UMR 6249
francois-xavier.simon@inrap.fr

Debora Cristina TRETOLA MARTINEZ

Doctorante,
Institut für archäologische Wissenschaften, Universität
Bern, Mittelstrasse 43, CH 3012 Berne, Suisse
debora@tretola.ch.

Laurent VIPARD

Topographe, Inrap
laurent.vipard@inrap.fr

Yahya ZAARAOUI

Responsable d'opération, archéologue,
Mosaïques Archéologie
y.zaaraoui@mosaiquesarcheologie.com

Sommaire

INTRODUCTION

MICHEL REDDÉ.....	9
-------------------	---

LES OUVRAGES MILITAIRES

Le Lampourdiar. Un camp romain républicain témoin de la bataille d'Orange (6 octobre 105 av. n. è.)

ALAIN DEYBER, YAHYA ZAARAOUI, LOÏC BUFFAT.....	19
--	----

Les camps militaires tardo-républicains de Lautagne (Valence, Drôme)

MAGALIE KIELB ZAARAOUI, CHRISTINE RONCO, MARIE GAGNOL, MICHEL FEUGÈRE, LOÏC BUFFAT.....	45
---	----

Présences militaires romaines dans le bassin clermontois

YANN DEBERGE, SYLVAIN FOUCRAS, JEAN-FRANÇOIS PASTY, GUILLAUME HULIN, PETER JUD, DANIEL LEGUET, MORGAN MILLET, FRANÇOIS-XAVIER SIMON.....	73
---	----

Le camp militaire de Hermeskeil. Une nouvelle perspective sur la conquête césarienne et ses conséquences à l'est de la Gaule Belgique

SABINE HORNUNG.....	113
---------------------	-----

Les installations militaires tardo-républicaines sur le Petrisberg à Trèves

HARTWIG LÖHR.....	135
-------------------	-----

LA PRÉSENCE DE L'ARMÉE SUR LES OPPIDA

L'occupation des *oppida* gaulois par l'armée romaine à la fin de la République.

L'exemple du "camp César" de la Chaussée-Tirancourt (80)

DIDIER BAYARD.....	155
--------------------	-----

Comptoir commercial italique et occupation militaire romaine dans l'*oppidum* du Titelberg.

Un état de la recherche (2017)

JEANNOT METZLER, CATHERINE GAENG, PATRICE MÉNIEL, NICOLAS GASPAR, LYDIE HOMAN, DEBORA C. TRETOLA MARTINEZ.....	179
---	-----

L'occupation militaire romaine préaugustéenne du mont Castel

à Port-en-Bessin-Huppain et Commes (Calvados)

ANTHONY LEFORT, CYRIL MARCIGNY, PATRICE MÉNIEL AVEC LA COLLABORATION DE GÉRARD BATAILLE, PIERRE GIRAUD, GUILLAUME HULIN, JEAN-PAUL GUILLAUMET, KARINE JARDEL, CAROLINE MOUGNE, JEAN-MARC PALLUAU, MICHEL REDDÉ ET LAURENT VIPARD.....	207
--	-----

La présence militaire romaine à Boviollles/Nasium (LaTène D2-Époque augustéenne)

BERTRAND BONAVENTURE, MIGUEL RODRIGUEZ AVEC LA COLLABORATION DE THIERRY DECHEZLEPRÊTRE ET MAXENCE PIETERS.....	249
---	-----

CÉSAR EN BRETAGNE

L'enceinte d'Ebbsfleet sur l'île de Thanet (Kent). Un camp césarien en Angleterre

ANDREW P. FITZPATRICK.....	273
----------------------------	-----

SYNTHÈSE

L'armée romaine en Gaule à l'époque républicaine

The Roman army in Gaul during the Republican period

MICHEL REDDÉ.....	287
-------------------	-----

L'occupation militaire romaine préaugustéenne du mont Castel à Port-en-Bessin-Huppain et Commes (Calvados)

ANTHONY LEFORT, CYRIL MARCIGNY, PATRICE MÉNIEL

AVEC LA COLLABORATION DE

GÉRARD BATAILLE, PIERRE GIRAUD, GUILLAUME HULIN, JEAN-PAUL GUILLAUMET, KARINE JARDEL, CAROLINE MOUGNE, JEAN-MARC PALLUAU, MICHEL REDDÉ ET LAURENT VIPARD

CADRE GÉNÉRAL

Le mont Castel se trouve à cheval sur les communes de Port-en-Bessin-Huppain et de Commes sur le littoral du Calvados à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Bayeux (ill. 1). Le site dominant le port actuel de Port-en-Bessin d'environ 50 m est un plateau côtier calcaire d'environ 20 ha surplombant la Manche côté nord et descendant au sud en une pente à 45° vers une vaste plaine de 400 ha, séparée du reste du Bessin par des collines culminant à environ 70 m d'altitude. Le village actuel de Port-en-Bessin-Huppain est implanté au pied du Castel dans une anfractuosité naturelle, baignée par les résurgences de l'Aure qui forme ainsi une petite embouchure séparant la falaise du Castel à l'est, de la falaise d'Huppain à l'ouest. Au sud, une brève interruption du relief forme un goulet entre le mont Cavalier et le mont Cauvin, et constitue le seul point d'entrée depuis la vallée de l'Aure qui termine la plaine du Bessin environnante.

Un contexte archéologique reconnu au XIX^e siècle

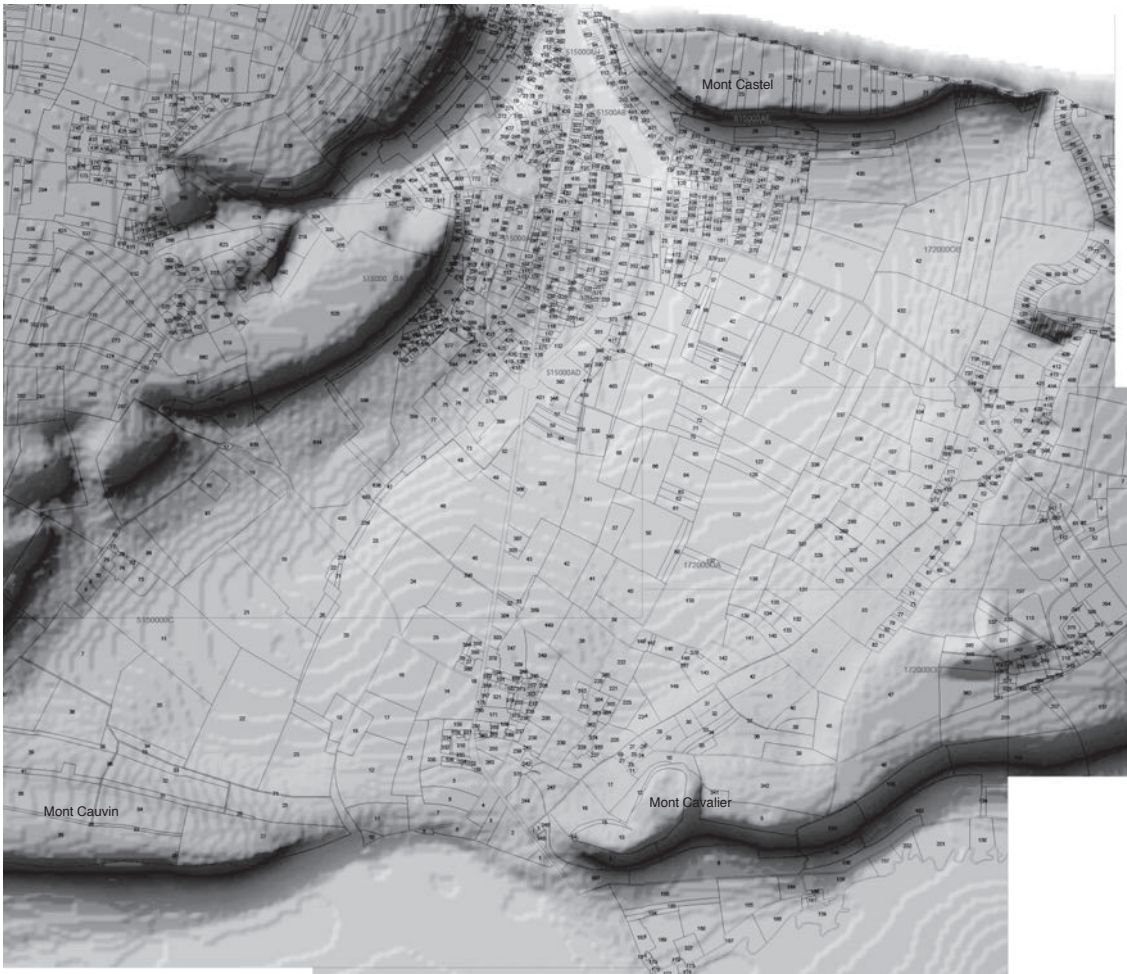
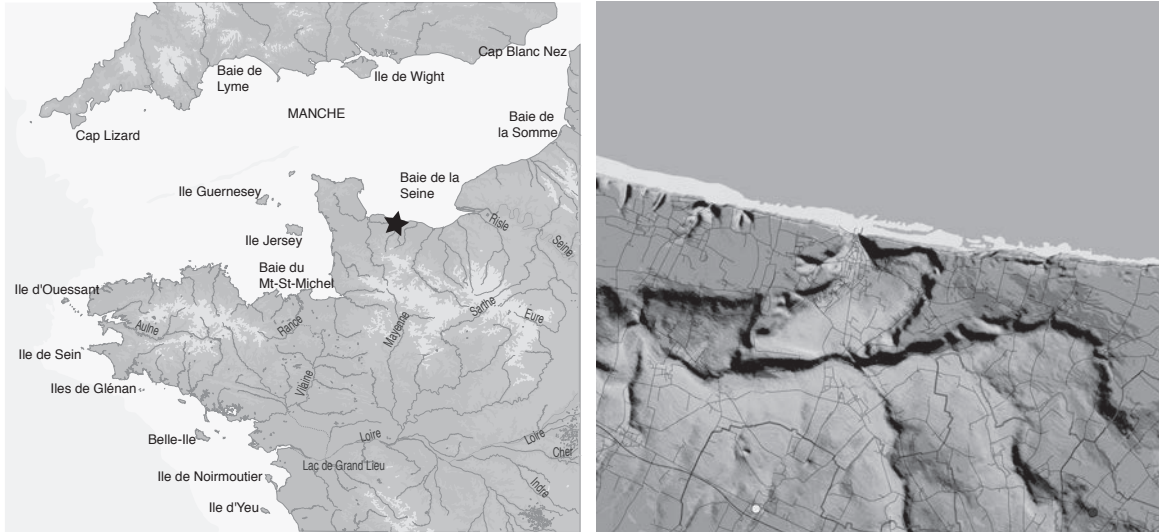
La très haute antiquité de Port-en-Bessin est particulièrement présente dans le folklore local. Il n'est pas une notice ou une chorographie s'attachant à cette commune qui ne mentionne une dense occupation du secteur depuis l'Antiquité. Cette tradition populaire est confirmée par l'abondance des découvertes réalisées sur la commune depuis le XIX^e siècle.

L'existence de la commune semble attestée dans les sources historiques à partir du IX^e s. On a proposé d'y voir l'antique *Grannonna* de la *Notitia Dignitatum*, située *in littore saxonico* (d'Anville 1760, p. 358-359)

mais cette attribution est loin de faire l'objet d'un consensus. De manière plus objective, il semblerait que la plus ancienne mention du toponyme Port-en-Bessin se retrouve dans un acte de l'année 1096 sous la simple appellation *Portus* qu'Arcisse de Caumont a lu probablement à tort *Portus Piscatoris* ou "Port du Pêcheur" (de Caumont 1857, p. 800). Il apparaîtrait également sous la forme *Portus Baiocassinus*, "Port de Bayeux", ville à laquelle Port-en-Bessin, distant d'environ 10 km, est historiquement indissociable (Chigouesnel 1867, p. 615).

Les découvertes archéologiques faites sur les communes de Port-en-Bessin et de Commes sont nombreuses. Au début du XIX^e siècle, Arcisse de Caumont mentionne la présence dans la plaine de constructions gallo-romaines (« briques, tuiles, placages peints, ciment ») près de l'ancienne église de Port et du chemin rejoignant l'église de Commes, aujourd'hui la D 514 (de Caumont 1857, p. 617). Le mont Cavalier situé sur la commune de Commes est également interprété à cette époque comme l'emplacement d'un camp romain (de Caumont 1857, p. 800). La tradition orale fait aussi état de découvertes de mobilier gallo-romain remontées au large dans les filets des pêcheurs. Parmi ces découvertes sous-marines, une amphore complète du Haut-Empire est aujourd'hui conservée au musée Baron Gérard de Bayeux (Carpentier *et al.* 2007, p. 77).

Si aucune recherche archéologique n'a jamais été entreprise sur le plateau du Castel, ce dernier a néanmoins livré un abondant mobilier archéologique appartenant à la Protohistoire ancienne et récente. La tradition locale veut que de nombreuses monnaies romaines et gauloises aient été ramassées par les enfants du village dans les fréquents éboulements de la falaise.



1. Le mont Castel (Calvados). Plan de localisation du site à cheval sur les communes de Port-en-Bessin et Commes et zoom sur la plaine fermée de Port-en-Bessin encadrée par le mont Castel, au nord, et le mont Cavalier, au sud, en face du mont Cauvin (L. Vipard et J.-M. Palluau, Inrap).

La découverte la plus importante fut cependant réalisée en 1879 lorsque des ouvriers carriers mirent au jour sur le rebord de la falaise près de 200 débris d'objets (haches, lames d'épées pistiliformes, pointes de lances, outils...). Ce dépôt actuellement visible au musée de Normandie est daté du Bronze final IIIa.

La période laténienne est attestée par plusieurs découvertes isolées parmi lesquelles des monnaies attribuées aux Bituriges ainsi qu'une « monnaie assez fruste où l'on a cru lire LIXOVII » (Cartailhac 1875). Il est également fait mention de « restes d'un fourneau dans le fond duquel se trouvaient des débris de métal fondu » découverts en 1935 (Fortin 1940).

L'existence d'un rempart de contour sur le plateau du Castel est évoquée par Arcisse de Caumont dans sa Statistique monumentale du Calvados où il mentionne sa destruction récente par les ouvriers agricoles (1857, p. 800-801). Il considère le plateau comme un « poste avancé d'observation » protégé par un rempart construit avec « de gros quartiers de pierre ». L'information sera par la suite reprise dans les essais de synthèses régionales. Plus récemment, deux nouvelles synthèses ont porté un regard rapide sur le mont Castel (San Juan et Bernouis 2003; Giraud, Delrieu 2008). La première, sans remettre en cause une quelconque occupation probable, n'a pas constaté la présence du rempart mentionné par Arcisse de Caumont tandis que la seconde considère son existence comme vraisemblable.

Un complexe fortifié orienté vers la mer

La situation topographique particulière du site et son association au mont Cavalier en font un complexe unique à l'échelle du territoire baïocasse et d'autant plus intéressant qu'il est à la fois tourné vers la mer, qu'il domine, et l'arrière-pays, qu'il surveille depuis le mont Cavalier. La nature des objets mis au jour sur le plateau indique clairement un rôle important dans les échanges économiques du Nord-Ouest de la France, encore peu connus pour la Basse-Normandie. Il est tentant de voir dans cet ensemble le port des Baïocasses chargé de contrôler les flux de l'import-export en provenance et à destination du sud de l'Angleterre où de tels sites sont par ailleurs connus (Cunliffe 1987; 2001; Cunliffe, de Jersey 1997).

Ce port est de plus implanté entre un réseau de sites fortifiés formant un système de protection de l'espace unique pour la Protohistoire de l'Ouest de la France. Il est encadré par deux sites clairement attestés (le mont Castel et le mont Cavalier) et en vis-à-vis de deux autres sites de hauteur dont les occupations humaines n'ont pas été encore attestées sur le plan archéologique (le mont Cauvin et le mont Huppain).

Les sondages réalisés par P. Giraud sur l'éperon barré du mont Cavalier ont permis par ailleurs de proposer

une occupation durant La Tène D2, période à laquelle le puissant rempart est renforcé (Giraud *et al.* 2010). Ces sondages ont également permis d'y mettre en évidence un rempart de pourtour ceinturant près de 4,5 ha, et longé par une voie périphérique. Parmi le mobilier mis au jour figurent plusieurs tessons d'amphores républicaines. La position particulière du mont Cavalier, surplombant l'entrée entre la plaine de Port-en-Bessin et la vallée de l'Aure en fait naturellement un autre point de contrôle remarquable. Ce vaste microterroir ainsi délimité au sud et ouvert sur la mer au nord a fortement conditionné la destinée portuaire de Port-en-Bessin et ce dès les périodes les plus reculées.

Dix ans de pillage

Au début des années 2000, époque où le plateau était encore en culture, plusieurs prospecteurs clandestins ont arpenté le site de manière quasi-quotidienne durant plusieurs années. Cette assiduité a été récompensée par la découverte de plusieurs centaines de monnaies gauloises et romaines. La nouvelle de ces fructueuses moissons s'étant rapidement propagée, le mont Castel avec son toponyme pour le moins évocateur est rapidement devenu un rendez-vous incontournable pour nombre d'amateurs et de collectionneurs de numismatique.

Si les dégâts causés par cet acharnement sont regrettables pour la connaissance du site et son intégrité physique, il est tout autant à déplorer que la grande majorité des monnaies découvertes sur le plateau aient été dispersées dans plusieurs collections privées anonymes par l'intermédiaire de cabinets parisiens. Aujourd'hui, la raréfaction des monnaies a conduit à une forte baisse de la fréquentation du site.

Une enquête est actuellement en cours afin de récupérer un maximum de données. À terme, une centaine de ces monnaies devraient pouvoir être étudiées. Un premier aperçu du lot monétaire disponible (*cf. infra*) fait état d'un faciès très varié où figure une majorité de quinaires séquanais à la légende TOGIRIX, des bronzes PIXTILLOS ou encore des oboles de Marseille en quantité significative.

Les fouilles de 2014 à 2017

Alerté par ces découvertes et convaincu de l'intérêt topographique du site dans les échanges transmanche, l'un d'entre nous (AL) a réalisé en 2010, dans le cadre de sa thèse, une évaluation du site sous la forme de quelques sondages sur ce qui pouvait s'apparenter à un rempart de contour et sur le plateau lui-même. Ces premiers résultats (Lefort, Marcigny 2012) ont permis d'orienter la réflexion, à titre d'hypothèse, vers un site fortifié de hauteur de La Tène finale de type *oppidum*



2. Le mont Castel (Calvados). Vue aérienne du site lors des fouilles de 2014 (G.Leroux, Inrap).

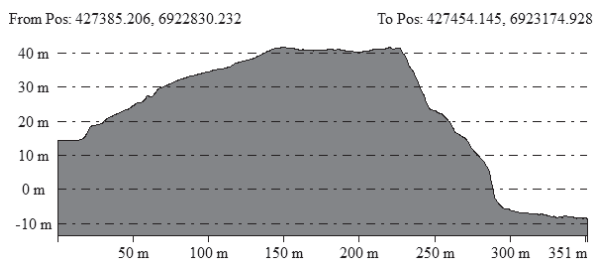
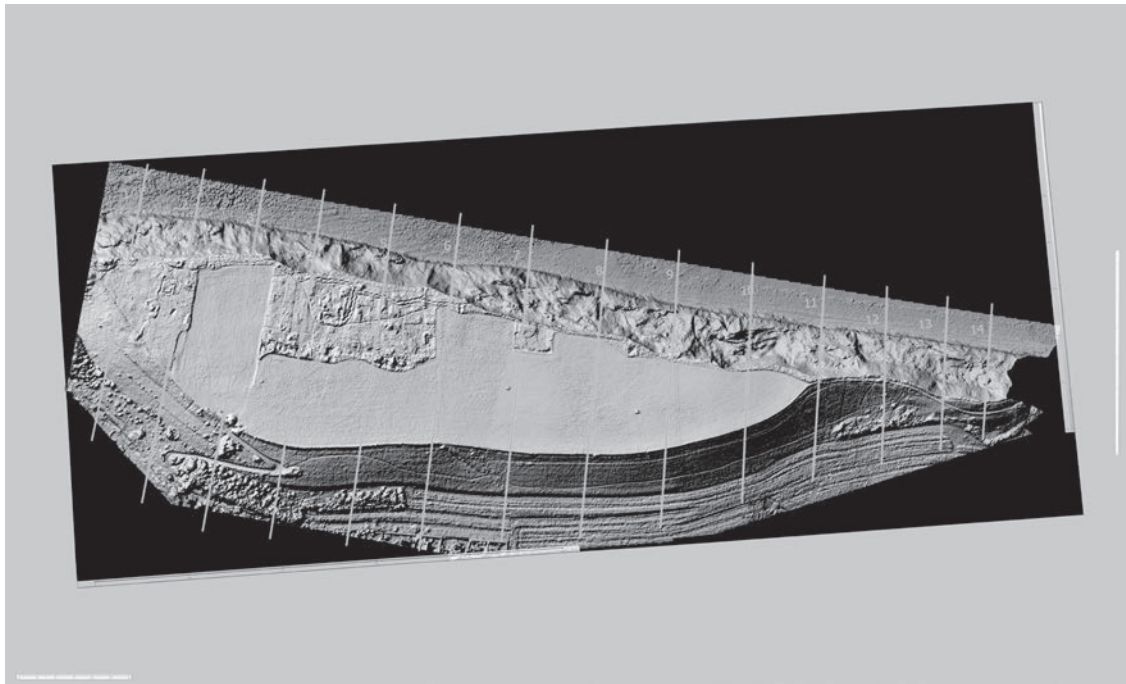
implanté en un lieu remarquable et éminemment stratégique depuis au moins le Bronze final. Ces travaux ont alors motivé une exploration plus intensive du site et de son environnement, sous la forme d'une fouille programmée (pilotée par A. Lefort et C. Marcigny) et d'un programme collectif de recherche (« Étude de la plaine fermée de Port-en-Bessin : de l'âge du Bronze à la fin de l'âge du Fer », dirigé par J.-P. Guillaumet) qui visait à l'analyse, archéologique et paléo-environnementale, de l'ensemble de la zone comprise entre le mont Castel, l'éperon barré du mont-Cavalier et le mont Cauvin.

Après un levé microtopographique, effectué en deux campagnes au printemps puis à l'été 2014, réalisé dans le cadre du PCR (prise de photos à l'aide d'un drone, traitement photogrammétrique des données, couplés à un enregistrement topographique au sol) qui a permis d'obtenir un plan complet du plateau et une restitution des élévations du rempart (ill. 2 et 3), il a été décidé, en concertation avec le conservatoire du littoral et le SRA de Normandie, d'ouvrir plusieurs larges fenêtres de fouille sur trois ans entre 2015-2017. Ce sont

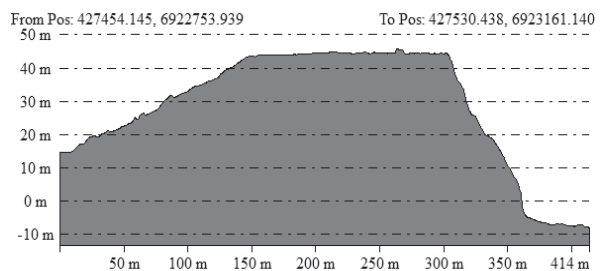
ces résultats qui peuvent aujourd'hui être présentés de manière liminaire, les recherches de terrain étant appelées à se poursuivre durant les prochaines années. Cet article ne donne donc qu'un aperçu provisoire des données acquises après une campagne de sondages et trois campagnes de fouilles.

L'OCCUPATION DE LA TÈNE D2B

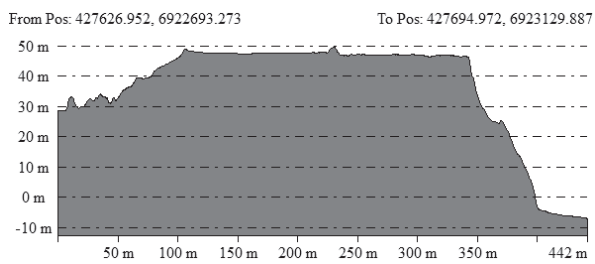
Il n'est pas dans notre propos de présenter ici l'ensemble des composantes du site de manière monographique, le cadre de cette contribution ne s'y prêtant pas. Nous rappellerons toutefois, avant de présenter l'occupation de La Tène D2b, que le site a été fortifié et occupé dès le Bronze final IIIa et a fait l'objet au milieu du V^e s. av. n. è., puis vers le milieu du II^e s. av. n. è. et la deuxième moitié du I^{er} s. av. n. è. de travaux de réaménagement bien datés grâce à la présence d'un mobilier abondant en stratigraphie et de mesures d'âges isotopiques (ill. 4).



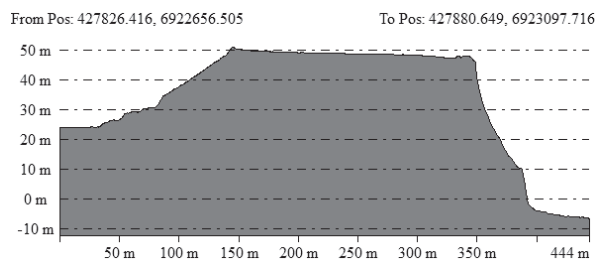
coupe 1



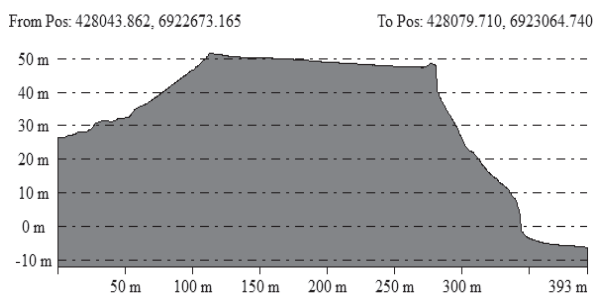
coupe 2



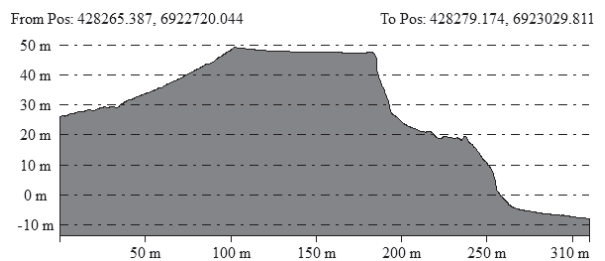
coupe 4



coupe 6

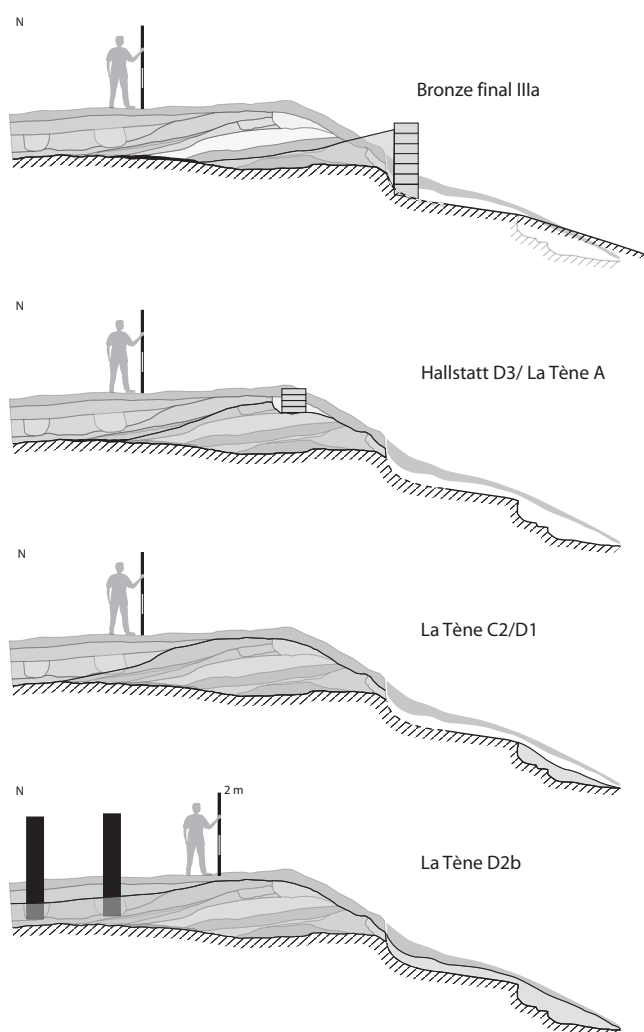


coupe 8



coupe 10

3. Le mont Castel (Calvados). Traitement graphique de la couverture orthophotographique réalisée au drone (photo générale, ombrage graduel et MNT) et profils restitués du mont Castel à partir du MNT (Panormatic).



4. Le mont Castel (Calvados). Mise en phase du rempart.

Les constructions

L'occupation de la fin du second âge du Fer (ill. 5) est circonscrite à l'espace qui sépare deux grands axes structurants : le rempart au sud et un chemin ponctuellement rechapé par des galets marins parfaitement calibrés au nord (il ne s'agit toutefois pas de balles de fronde à notre sens). Entre ces deux axes, et parfois au-delà de l'axe viaire, se répartissent différentes structures autour de vastes espaces vides que l'on qualifie pour l'instant de cours (ill. 6). L'ensemble, au premier abord assez anarchique, constitue de fait un système réifié dont les orientations adoptent peu ou prou la direction des points cardinaux (avec une légère déviation vers l'est de quelques degrés).

Les constructions se partagent entre quatre grandes familles : des plans à quatre poteaux d'angles souvent disposés par paire, des bâtis plus solidement ancrés

sur 9 poteaux de type grenier (ill. 7), des bâtiments sur sablières basses (dont un réservé à des activités de forge au sud-ouest des décapages) et des ensembles plus complexes formant des constructions quadrangulaires dont la fonction reste à déterminer (où l'on trouve parfois des structures de chauffe).

À proximité immédiate de ces surfaces bâties, et parfois même liés aux bâtiments, on retrouve de nombreux celliers ou caves de plans très variables, souvent pourvus d'un système d'embranchement (ill. 8), et des latrines isolées ou par paires.

Parmi ces structures, deux constructions méritent de plus amples commentaires. La première est un petit bâtiment sur six poteaux, situé au sud-est des décapages, au contact du rempart, dont les caractéristiques architecturales, en particulier les forts poteaux doublés, permettent de proposer une attribution fonctionnelle. Il pourrait s'agir d'une tour saillante sur la face interne de la fortification, le dédoublement des poteaux permettant de soutenir une plateforme à la hauteur désirée tout en conservant une deuxième longueur de poteaux pour soutenir la couverture.

La deuxième construction a été identifiée à la fin de l'année 2017 et n'a pas été fouillée intégralement à l'heure où nous écrivons ces lignes. Il s'agit d'un vaste bâtiment de 33,50 m de long pour près de 7 m de large (environ 235 m² de surface sur un étage), fondé sur 120 poteaux, distants de 1,30 à 1,50 m, et profondément ancrés dans le sol grâce à des fondations présentant les mêmes gabarits, soit des fosses de 0,60 m x 0,80 m en moyenne, pour une profondeur de l'ordre du mètre (ill. 9). Deux autres structures bâties semblent liées à ce grand bâtiment, dont la fonction pourrait être le stockage : un premier ensemble quadrangulaire faiblement fondé dans le sol qui pourrait être une sorte de plateforme, comportant un accès périphérique sous la forme d'une rampe, et un second situé à l'intérieur de l'espace de stockage et qui pourrait avoir eu pour vocation de soutenir une tour (ill. 10). Ce type de construction ne trouve pas de parallèle strict dans la construction gauloise de la fin du 1^{er} s. av. n. è., même si on retrouve certains éléments dans les résidences aristocratiques (architectures monumentales à Paule ou Batilly-en-Gatinais, par exemple) ou les *oppida* (halle du Titelberg), mais renvoie plus certainement au monde romain et aux *horrea* que l'on connaîtra sur les sites généralement plus récents (Reddé *et al.* 2006) ; dans une très grande majorité de cas il s'agit d'occupations militaires.

L'*horreum* du mont Castel est disposé le long d'un axe viaire, qui est très probablement placé entre le rempart et la construction, avec des rechapements ponctuels (présence de galets, *substratum* écrasé). Cet axe pourrait desservir un porche d'accès sur poteaux situé à l'est de l'entrepôt.



5. Le mont Castel (Calvados). Plan général du site à l'issue des fouilles de 2017 (J.-M. Palluau, Inrap).



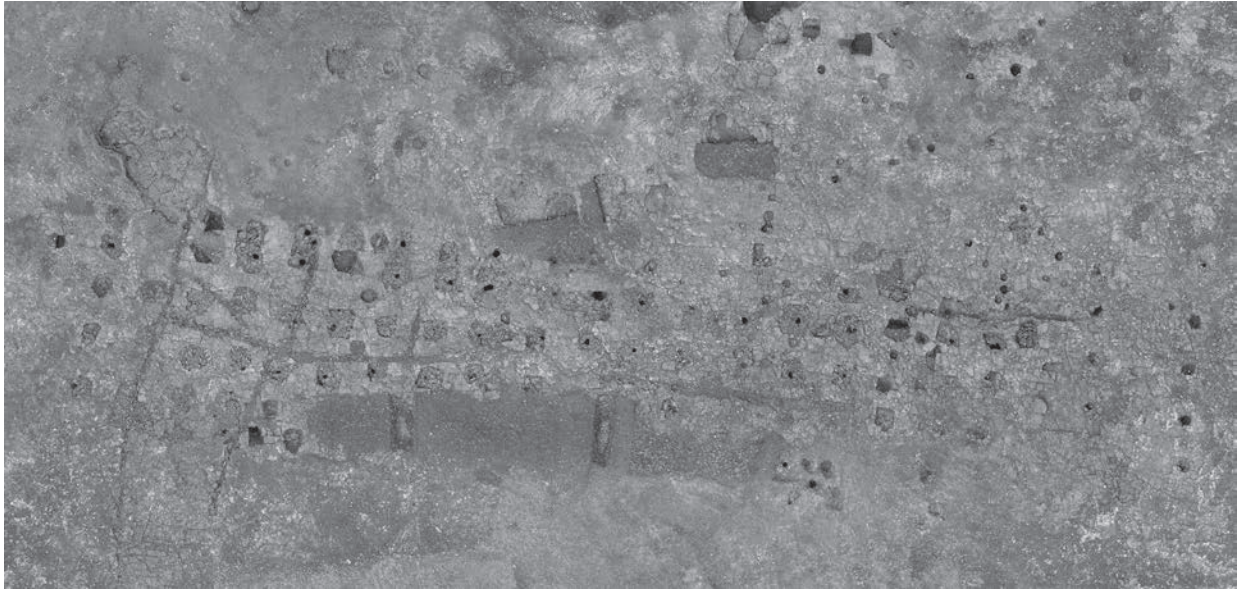
6. Le mont Castel (Calvados). Plan synoptique du site (C. Marcigny, Inrap).



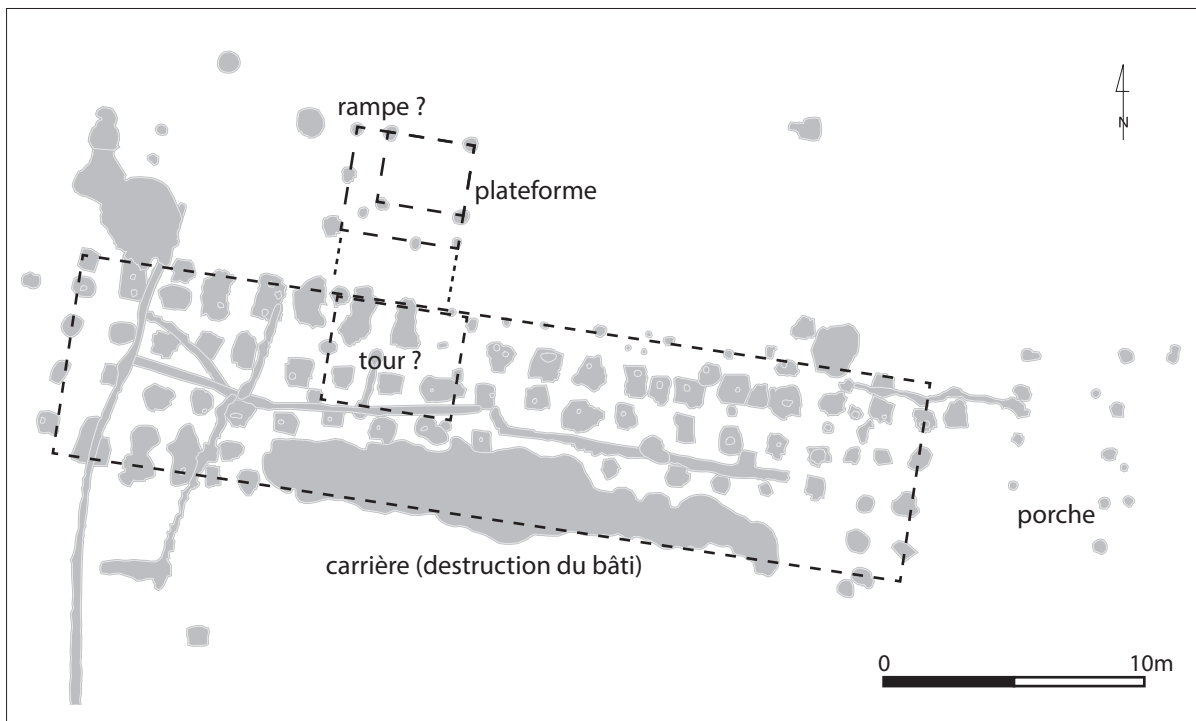
7. Le mont Castel (Calvados). Un des greniers repérés sur le site (A. Lefort).



8. Le mont Castel (Calvados). Un des celliers avec son système d'embranchement au second plan, au fond de l'excavation on retrouve une meule rotative portable déposée sur un encier et quelques dallettes calcaires (A. Lefort).



9. Le mont Castel (Calvados). Vue générale de l'entrepôt en cours de dégagement (HagueDrone, O. Morin).



10. Le mont Castel (Calvados). Plan général de l'entrepôt et du porche d'accès (J.-M. Palluau/C. Marcigny, Inrap).

LE MOBILIER

La plupart des structures a livré un mobilier conséquent, dont certains éléments sont toujours en cours d'étude. Parmi ce matériel, la céramique est relativement abondante (NMI toutefois réduit). Elle comporte des récipients de facture locale et un matériel d'importation (céramiques type Besançon, *terra nigra*, amphores italiques et hispaniques, céramiques à engobe rouge pompéien, encriers et lampes à huile : ill. 11). On dénombre aussi quelques meules (meules rotatives basses "portatives" de petit diamètre), divers objets en pierre et un abondant mobilier métallique (comportant des *militaria*) qui fait ici l'objet d'une plus longue description, au même titre que la faune.

Les fibules

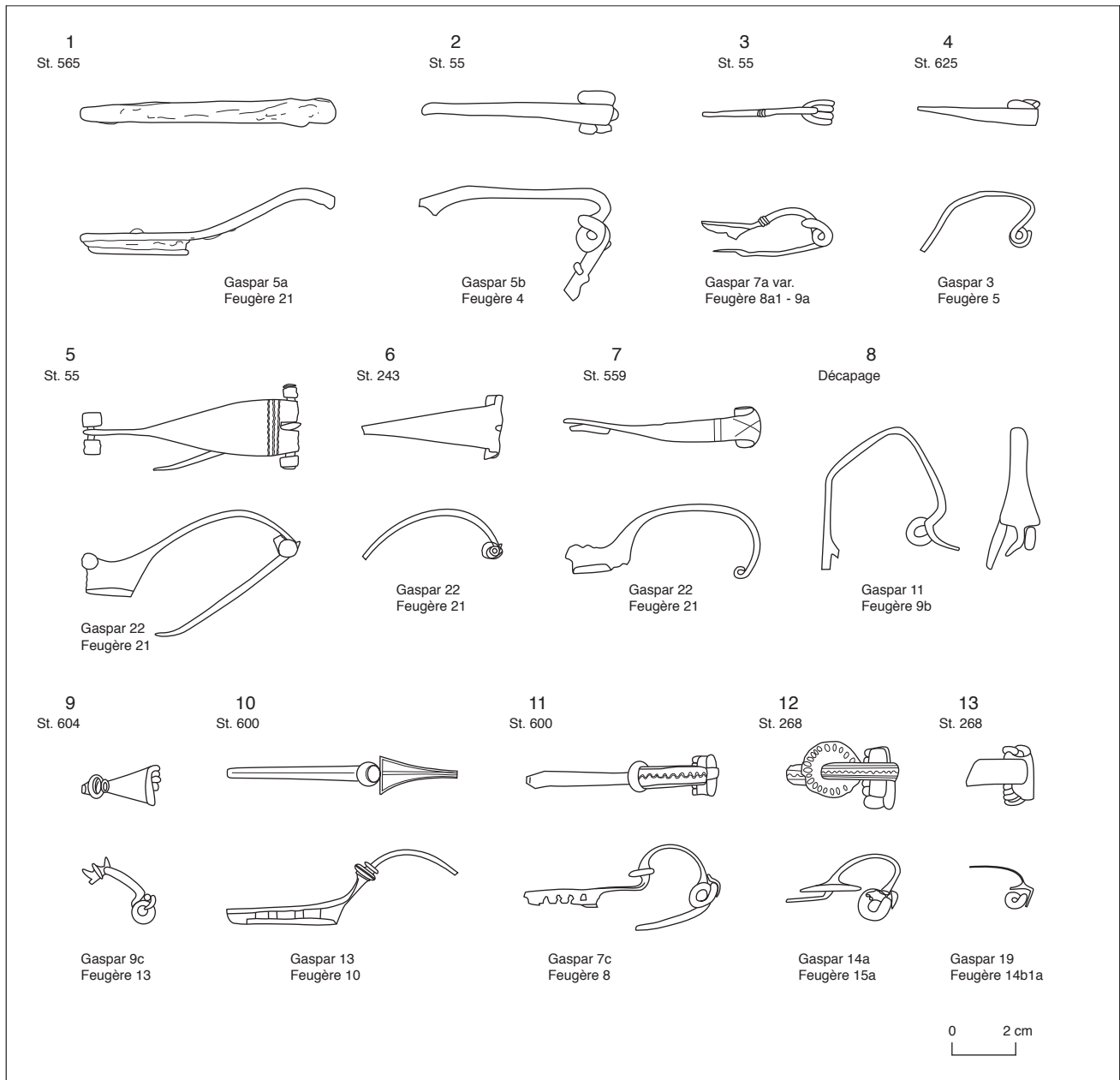
Trente fibules, dix-sept en alliage cuivreux, treize en fer, ont été recueillies à ce jour. Vingt-quatre ont été découvertes en contexte dans huit structures (ill. 12). Les autres ont été découvertes dans les niveaux de décapage. À l'exception peut-être de deux fibules à disque médian et d'une fibule à plaquette mises au jour dans la même structure et qui représentent les types les plus récents, le lot forme un ensemble s'intégrant dans



11. Le mont Castel (Calvados). Lampe à huile à bec rond de type Ricci C, datable des années 170-50 av. n.è.. (K. Jardel, CD14).

Type	Sous-type	Métal	Référence	Nombre	Structure
Nauheim	à arc non décoré	alliage cuivreux	Gaspar 3c, Feugère 5	1	625
Nauheim	à arc interrompu par un bouton	alliage cuivreux	Gaspar 3d, Feugère 5c	1	Décapage
Fibule simple ou	à section filiforme	fer	Gaspar 4	6	55-600
Schéma La Tène finale	à section aplatie ou rubanée	fer	Gaspar 5	4	55-565
Schéma La Tène finale	à corde externe, arc rubané et fixe-corde	alliage cuivreux	Gaspar 11	1	Décapage
A coquille		fer	Gaspar 6a / Feugère 7d	1	55
Filiforme	à arc interrompu par un bouton	fer	Gaspar 7-8	1	55
Filiforme	à arc interrompu par un bouton	alliage cuivreux	Gaspar 7a var / Feugère 8a1-9a	1	55
A ailettes naissantes		alliage cuivreux	Gaspar 9c / Feugère 13	1	604
A collerette		alliage cuivreux	Gaspar 13 / Feugère 10	1	600
A disque médian		alliage cuivreux	Gaspar 14a / Feugère 15b	2	268-Décapage
A charnière	Alésia	alliage cuivreux	Gaspar 22 / Feugère 21	3	55-243-559
A plaquette / Langton Down		alliage cuivreux	Gaspar 19 / Feugère 14b1a	1	268
Indéterminé				6	

12. Le mont Castel (Calvados). Inventaire des fibules du site.



13. Le mont Castel (Calvados). Échantillon de fibules mises au jour sur le site (A. Lefort).

un horizon La Tène D2b centré sur le troisième quart du I^{er} s. av. n. è., cohérent avec la chronologie déduite du faciès monétaire du site (cf. *infra*, les monnaies). Neuf types sont représentés. Avec onze exemplaires, les fibules de schéma La Tène finale sont les mieux représentées (ill. 13, n° 2). On dénombre ensuite deux fibules de Nauheim (ill. 13, n° 4), trois fibules filiformes à arc interrompu par un bouton (ill. 13, n° 3 et 11; Gaspar 7a; Feugère 8), une fibule à coquille (Gaspar 6a, Feugère 7d), une fibule à collerette (ill. 13, n° 10), une fibule à ailettes naissantes (Gaspar 9c; Feugère 8; ill. 13, n° 9), trois fibules de type Alésia (Gaspar 21; Feugère

21; ill. 13, n° 5-7), deux fibules à disque médian (ill. 13, n° 12; Gaspar 7a; Feugère 8; ill. 13, n° 11 et 12), et une à plaquette et à arc continu, sans certitude du fait de son état lacunaire (ill. 13, n° 13). Trop fragmentées, cinq autres ne peuvent être déterminées de manière certaine.

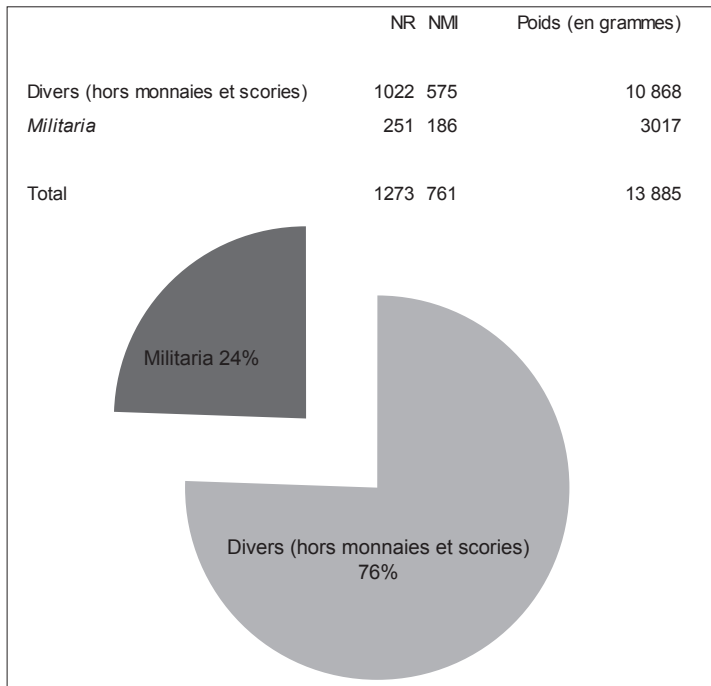
Les fibules à coquilles (*Schüsselfibel*) sont un bon marqueur de La Tène D2. On en trouve un exemplaire dans la sépulture 1 de la nécropole de Lamadelaine datée de la fin de La Tène D1 ainsi que dans les camps romains d'Alésia (Metzler *et al.* 1999, p.293-294; Brouquier-Reddé, Deyber 2001, pl.90, n° 43-45). Les

fibules à arc rubané (*Bandförmige Fibel* n° 13) dérivent des fibules filiformes courantes durant l'ensemble de La Tène D2. On les rencontre à Lamadelaine dans des tombes de La Tène D2b et du début de l'époque augustéenne mais leur usage semble se prolonger encore au-delà (Metzler *et al.* 1999, p. 293).

Les fibules de type Alésia (ill. 13, n° 5-7; Gaspar 21, Feugère 21) tiennent leur appellation éponyme de leur présence en plusieurs exemplaires dans les fossés du siège, qui en fixe par ailleurs l'utilisation en contexte guerrier vers le milieu du 1^{er} s. av. n. è. Elles se démarquent des fibules gauloises traditionnelles par l'apparition d'une charnière, en lieu et place du ressort. Ce nouveau type de fermeture marque une « rupture technologique » avec les fibules précédentes; il « préfigure les fibules d'époque romaine et permet de les considérer comme une importation véhiculée par les troupes romaines » (Demierre, Poux 2009). La fibule d'Aucissa est présente sur de nombreux *oppida* occupés durant La Tène D2b et la période augustéenne. On le retrouve également à Lyon dans l'horizon 1a du "Sanctuaire de Cybèle" daté des années 47 à 40 av. n. è. (Desbat 2012, annexe 27). Les fibules à ailettes naissantes (ill. 13, n° 9) marquent vraisemblablement une évolution des fibules à arc interrompues par un bouton, courantes durant l'ensemble de La Tène D2. Un exemplaire est présent dans la sépulture 40 de la nécropole de Lamadelaine associée à des monnaies d'Hirtius et à un ensemble céramique caractéristique de La Tène D2b (Metzler *et al.* 2009, p. 291-292). On le retrouve également parmi le matériel des fouilles anciennes d'Alésia (Brouquier-Reddé, Deyber 2001, pl. 90, n° 29-33). Les fibules à collerette (*Kragenfibel*, ill. 13, n° 10) sont fréquentes dans les contextes militaires du troisième quart du 1^{er} s. av. n. è. dans la partie occidentale du pays trévire où un atelier de production a pu être repéré sur l'*oppidum* du Titelberg et où les différentes occurrences attestent d'une circulation relativement longue, comprise entre les années 50 et 10 av. n. è. (Metzler *et al.* 2009, p. 225). Relevant leur fréquence sur les sites liés à une présence militaire romaine (Alésia, Gergovie, Arras, Boviolles, La Chaussée-Tirancourt, etc.), M. Poux envisage une introduction en Gaule par l'armée romaine.

Les fibules à disque médian s'inscrivent dans une étape intermédiaire de l'évolution des fibules à collerette, à bouton sur l'arc voire même à ailettes naissantes, vers les fibules à queue de paon. Ordinairement présentes dans les contextes du dernier quart du 1^{er} s. av. n. è., elles sont généralement

considérées comme des marqueurs des horizons augusto-tibériens (Fauduet 1985, Colin 1998, p. 41). Il y a une trentaine d'années, D. Allen a toutefois attiré l'attention sur la représentation de ce type de fibules sur les statères à la légende CRICIRV, dont S. Scheers situe le début des émissions sur l'*oppidum* de Pommiers entre la soumission des *Suessiones* face à Rome, en 57 av. n. è., et 52 av. n. è. (Allen 1972; Scheers 1977, p. 73, 83 et 143-144). Sur cette base, M. Feugère a proposé une datation plus haute de ce type de fibules commençant dès les années 50 av. n. è., datation confortée par des exemplaires retrouvés en stratigraphie sur le site de Tournus "Les Sept Fontaines" dans une couche datée de 45-40 av. n. è. (Feugère 1985, p. 269). Le dessin de la fibule figurant sur le statère à la légende CRICIRV ne permet toutefois pas de distinguer si le graveur a voulu représenter une fibule à collerette dont la présence dans les contextes du milieu du premier siècle est bien attestée par ailleurs (Colin 1998, p. 41; Rieckhoff 2012) ou bien une fibule à disque médian dont le profil est identique. Plus récemment P. Pion a proposé de rajeunir le monnayage à la légende CRICIRV aux années 40/30 av. n. è. (Pion 2009). De fait, ce type de fibules est fréquent sur les *oppida* occupés durant La Tène D2b. Il est notamment présent sur l'*oppidum* de Pommiers "*Noviodunum*" (Legros 2002, pl. II, n° 7). On le retrouve au Titelberg (Metzler *et al.* 2009, Gaspar 2007) et à Corent (Feugère 1985). En pays trévire, dans les nécropoles de Lamadelaine et de Goebange, il semble apparaître au début de l'époque augustéenne (phase Gallo-romain 1, Metzler *et al.* 1999, p. 295 et 2009, fig. 405-406), datation corroborée par sa présence dans l'horizon 2 du "Sanctuaire de Cybèle" situé dans les années 30/15 av. n. è. (Desbat 2012, fig. 12 et annexe 55). La fibule à plaquette très fréquente dans les horizons augusto-tibériens est le type le plus récent mis au jour sur le mont Castel (Feugère 1985). Cette identification est cependant incertaine en raison de son état lacunaire. Si deux exemplaires de ce type ont été mis au jour à Alésia, aucun élément stratigraphique ne permet de les rattacher à l'épisode du siège. La première provient en effet d'une couche recouvrant le fossé de contrevallation 2 (Brouquier-Reddé, Deyber 2001, pl. 90, n° 67; Von Schnurbein 2001, p. 400-402). La seconde provient quant à elle de prospections menées au niveau du camp C (Brouquier-Reddé, Deyber 2001, pl. 90, n° 66). Elles sont toutefois attestées à Lyon dès les années 30/20 av. n. è. dans l'horizon 2 du "Sanctuaire de Cybèle" dont la datation est estimée entre les années 30/20 et 15 av. n. è. (Desbat 2012, fig. 12).



14. Le mont Castel (Calvados). Part des *militaria* dans le mobilier métallique du site.

Les *militaria*

Les travaux de terrain étant encore actuellement en cours, les données présentées ici ne constituent qu'un premier aperçu, représentatif néanmoins du mobilier militaire mis au jour sur le site. À l'exception de l'encrier, découvert en 2017 (*cf. infra*), ne sont présentés ici que les objets recueillis durant les sondages de 2010 et les trois campagnes de fouilles menées entre 2014 et 2016. À ce jour donc, le volume du mobilier métallique, parmi lequel figure la quasi-totalité du mobilier militaire, représente 2565 restes pour une masse totale de 40,2 kg. Il se compose de 1273 fragments d'objets divers (13,9 kg, NMI = 761), 868 scories et fragments de scories (25,6 kg) et 424 monnaies (0,67 kg).

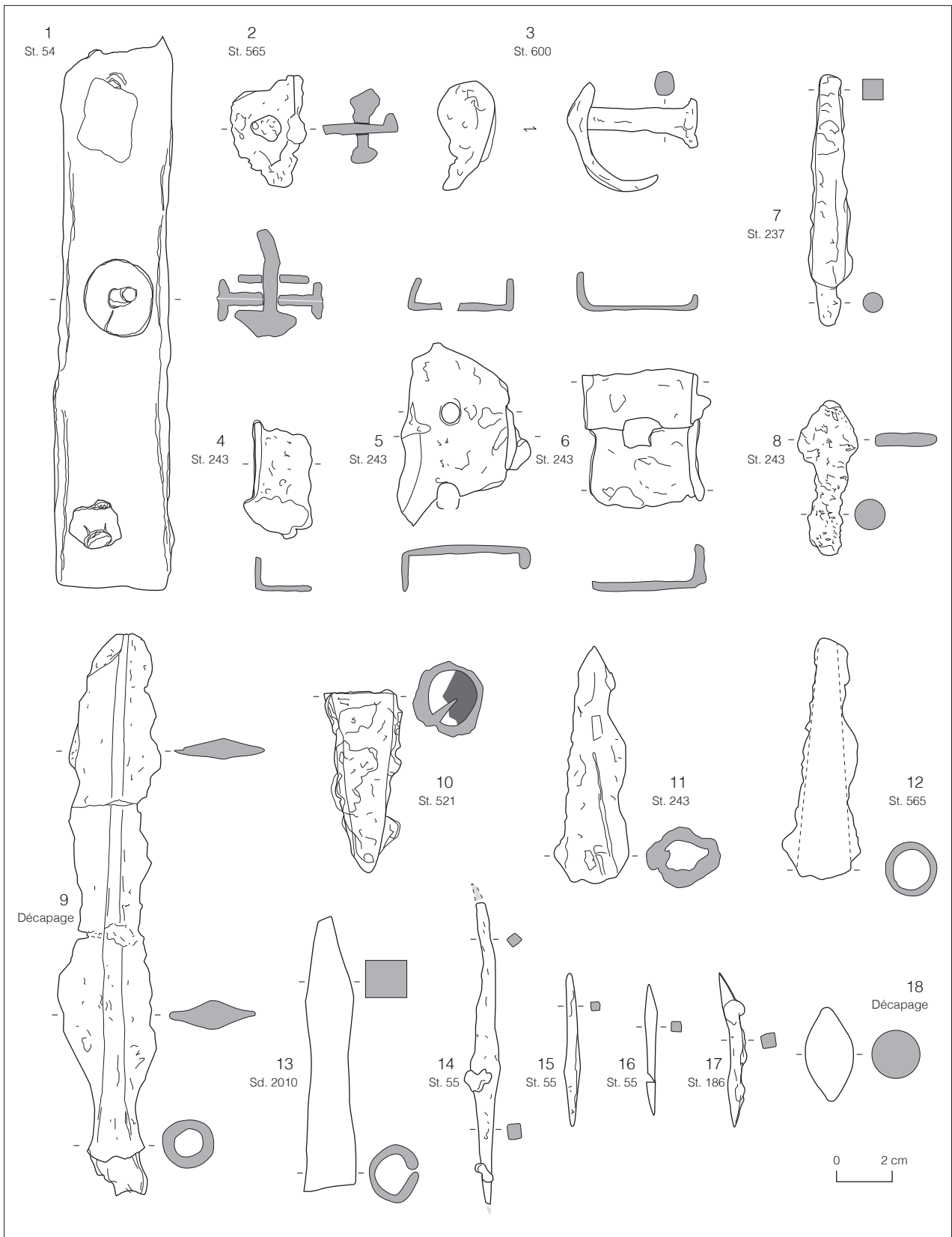
Si l'on excepte les monnaies, traitées séparément (*cf. infra*, les monnaies), et les scories, le mobilier métallique provient de 67 structures (1076 restes). Les 197 autres restes sont issus du décapage. Le fer regroupe 977 restes, les alliages cuivreux 243. On dénombre 48 éléments en plomb, 3 en argent et 2 en or. La répartition est très inégale selon les structures. En effet, seules 24 d'entre elles ont livré plus de 50 g de fer et 13 ont livré plus de 10 g d'alliage cuivreux. Parmi elles quatre structures se distinguent encore d'avantage en renfermant à elles seules plus de la moitié du mobilier métallique du site (n = 739 soit 58 % ; masse = 9,218 kg soit 66 %). Il s'agit des structures 55 (n = 212 ; masse = 1,103 kg), 243 (n = 266 ; masse = 5,9 kg), 565 (n = 69 ; masse = 0,6 kg) et 600 (n = 192 ; masse = 1,6 kg). Pour autant, à ce jour, le mobilier n'a été rencontré qu'à l'état de rejets détritiques. Aucun dépôt particulier n'a été observé.

Avec 251 restes pour un nombre minimum de 186 individus, les *militaria* représentent près d'un quart du mobilier métallique du mont Castel (ill. 14). Ils regroupent en effet 20 % du nombre de restes, 22 % du poids total et 24 % du NMI. Loin d'être anecdotique, cette forte proportion met bien en relief le caractère militaire du site. 174 individus ont été découverts en contexte (31 structures) et 12 sont issus du décapage. À ces pièces de métal qui concernent aussi bien l'armement *stricto sensu* que les marqueurs secondaires, comme l'équipement équestre ou les accessoires vestimentaires, s'ajoutent également des objets façonnés en d'autres matériaux comme les projectiles, amulettes ou nécessaire d'écriture qui peuvent être en pierre, en céramique ou en os.

L'armement offensif

Lance et pilum

Plusieurs fragments de languettes (ill. 15, n° 1-2, 4-6) et deux pointes (ill. 15, n° 7-8) de *pilum* ont été mis au jour. Cette arme emblématique du légionnaire est d'autant plus difficile à identifier que sa fragmentation ne donne, en dehors de la pointe, que des morceaux de tôle, de barres ou de tiges souvent impossibles à distinguer de la quincaillerie courante. Ces pièces ne constituent donc que la partie visible d'une catégorie d'objets qui devait être initialement bien plus importante.



15. Le mont Castel (Calvados). Armes d'hast et projectiles (A. Lefort et E. Ghesquière).

1-6 : Fragments de languette et de frette de pilum, fer; 9 : fer de lance; 10 : talon de lance, fer; 11-12 : talon de lance ou pointe d'épieu, fer; 13 : trait de scorio, fer; 14-17 : traits de type Numance, fer; 18 : balle de fronde, plomb.

La languette de la structure 54 mesure 19 cm de long pour 4 cm de large et pèse 200 g (ill. 15, n° 1). Elle est composée de deux tôles pliées longitudinalement à angle droit de manière à former deux rails en U disposés dos à dos, maintenus l'un contre l'autre par le biais de deux gros rivets destinés à fixer dans le même temps la hampe en bois. Le type à languette n'est présent qu'à un seul exemplaire à Alésia où la fixation se fait principalement par le biais d'une douille ou d'une soie et d'une virole (Sievers 2001, p. 165, fig. 11a). Les *pila* auxquels se rattachent ceux de Port-en-Bessin sont en revanche nombreux dans les camps romains de Numance (Luik 2002) et dans le dépôt de Grad-Šmihel (Horvat 2002).

Les deux pointes appartiennent à deux types différents. Le premier (ill. 15, n° 7), provenant de la structure 237, se présente comme une tige de 0,7 cm de section se prolongeant en une longue pyramide effilée de 8,8 cm sur 1,5 cm à sa base. Le second (ill. 15, n° 8), provenant de la structure 243 est conservé sur 5,4 cm de long et consiste en un fer plat losangique sans barbelure de 2,7 cm sur 2,6 cm disposé au bout d'une tige de 0,9 cm de section. Ces deux types de pointe se retrouvent indistinctement à Numance et Grad-Šmihel. On retrouve également des pointes pyramidales au Puy-d'Issolud et Alise-Sainte-Reine (Girault 2013, fig. 25; Sievers 2001, pl. 68).

Un fer de lance a également été mis au jour dans les niveaux de décapage (ill. 15, n° 9). Incomplet, il est conservé sur une longueur de 20 cm et pèse 117 g. Sa flamme est trop corrodée pour déterminer sa forme originale flammée ou foliacée. Trois pointes à douille en fer pouvant correspondre aussi bien à des talons de lances qu'à des épieux ont également été mis au jour dans les fosses 521, 565 et 243 (ill. 15, n° 10-12). Ils mesurent entre 6,4 cm et 8,4 cm de long et pèsent entre 40 et 45 g. Le diamètre de leur douille varie entre 1,5 et 2 cm.

Poignard, épée et fourreau

Les épées et poignards sont représentés par plusieurs pièces liées au fourreau. Parmi elles, la structure 274 a livré plusieurs fragments de gouttière en fer et trois attaches à œillet triangulaire ont été mises au jour dans la structure 186 et dans le niveau de décapage (ill. 16, n° 1-3 et 10). Quatre anneaux de suspension en alliage cuivreux étamés ont également été recueillis (ill. 16, n° 4-7). Leur diamètre externe mesure 2,5 cm. Leur section relativement épaisse peut être losangique ou circulaire. Les nombreux fragments de fines tôles informes en alliage cuivreux relevés dans plusieurs structures pourraient provenir de plaques de décor de fourreau. C'est du moins ce que laisse penser dans la structure 55 une tôle triangulaire percée à ses trois

angles et qui ornait vraisemblablement la partie basse d'un fourreau. Une barrette de suspension de fourreau a également été recueillie dans les déblais du décapage.

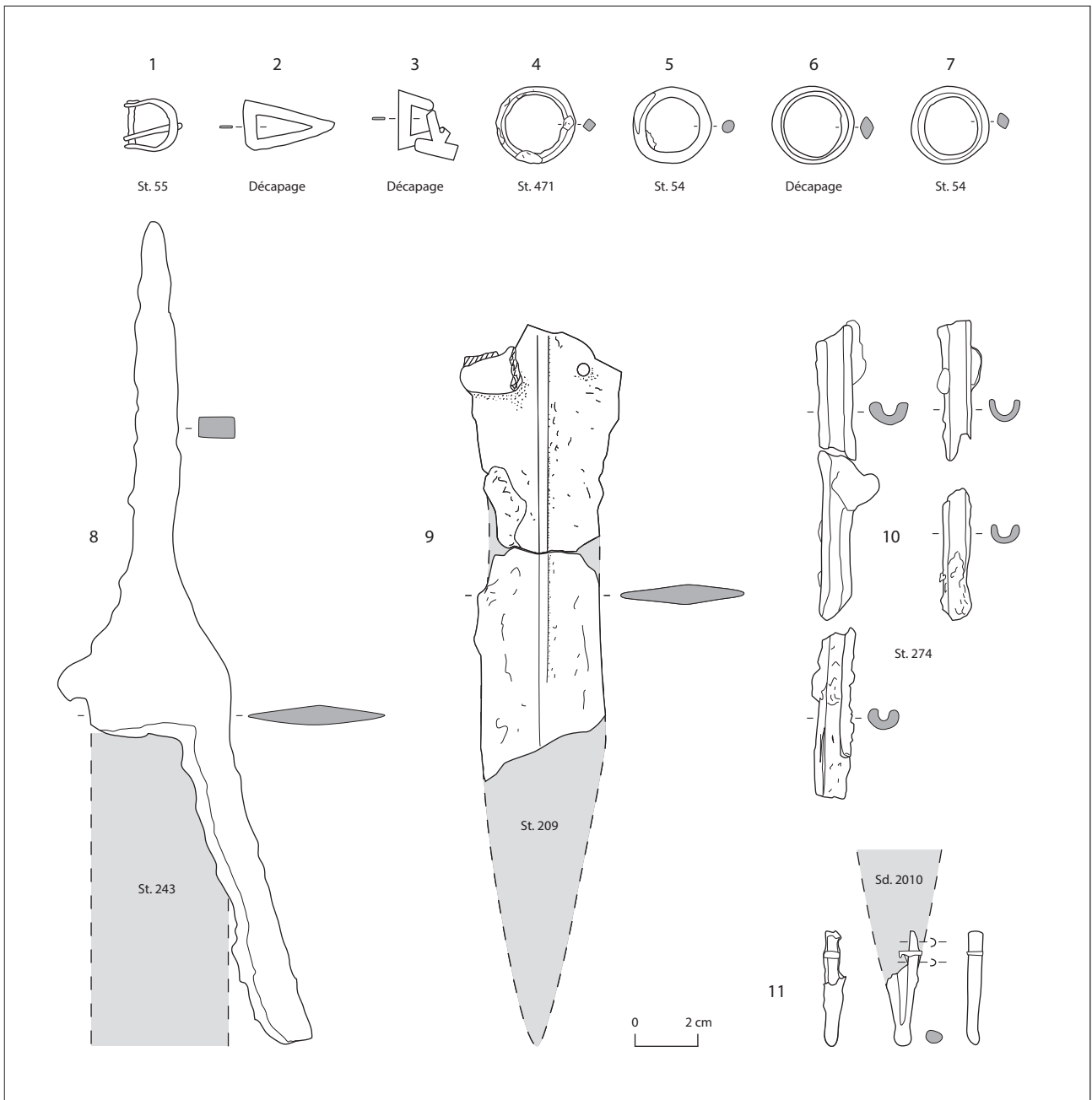
Les structures 209 et 243 ont livré deux lames se rattachant à un *pugio* et à une épée trop lacunaire pour qu'on puisse préciser son appartenance au rang des glaives ou des *spathae* (ill. 16, n° 8 et 9). Rappelons qu'un fragment de bouterolle de glaive semblable à celui déjà découvert dans la Ljubljanka avait déjà été recueilli durant les sondages de 2010 (ill. 16, n° 11; Istenic 2008; Lefort, Marcigny 2012). La lame du *pugio* est conservée sur 14,3 cm de long. Sa partie haute présente une garde horizontale fixée par deux rivets, tandis que sa lame adopte une forme cintrée et une forte nervure centrale caractéristiques, que l'on retrouve sur les exemplaires de Numance et d'Alésia (Luik 2002, p. 196, fig. 91; Sievers 2001, p. 221, pl. 49, n° 182). La lame d'épée a été mise au jour dans une fosse comblées de déchets de forge (scories, chutes, demi-produits) et présente les stigmates d'un débitage intentionnel témoignant d'un recyclage.

Les projectiles

Plusieurs projectiles appartenant à différents types de propulseurs ont été reconnus. Trois pointes de flèches en fer de type Numance (ill. 15, n° 14-17), une balle de fronde en plomb (ill. 15, n° 18) et cinq boulets en pierre (ill. 18).

Présentes sur les sites de siège de Numance, dont elles tirent leur nom, et d'Alésia, les pointes de traits du mont Castel offrent des caractéristiques morphologiques identiques (ill. 17, Luik 2002, p. 195-196, abb. 90; Deyber 2008). Elles se présentent sous la forme d'une alêne dont la taille varie de 5,4 cm à 10,5 cm pour la plus grande. Ces traits sont également présents à Uxellodunum ainsi que dans le dépôt de Grad-Šmihel (Girault 2013; Horvat 2002). La balle de fronde en plomb dont la forme adopte celle d'une olive a été mise au jour dans les niveaux de décapage (ill. 15, n° 18). Parfaitement similaire aux exemplaires de Numance, Alésia ou du Puy d'Issolud, elle mesure 3,3 cm de long pour 1,2 cm de large dans sa partie la plus renflée et pèse 41,5 g.

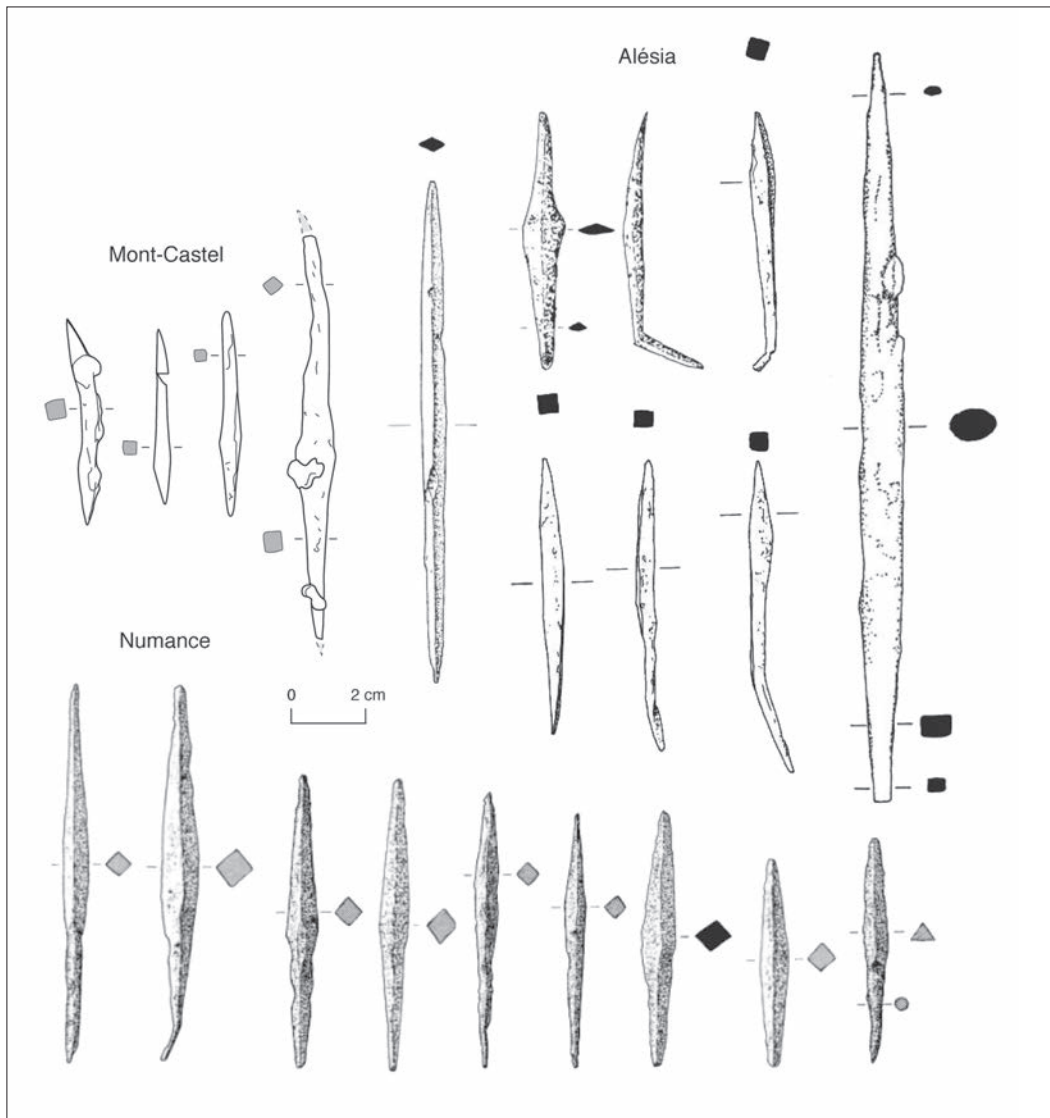
À cette liste de projectiles nous proposons d'ajouter cinq petits boulets en pierre plus ou moins sphériques mis en forme par bouchardage (ill. 18). Relativement calibrés, quatre d'entre eux présentent un diamètre compris entre 7,2 et 7,9 pour un poids variant de 435 à 539 g. Un autre façonné de manière plus grossière mesure 6,5 cm de diamètre pour 313 g. Les pierres utilisées sont absentes sur le plateau du mont Castel et ont été rapportées de gisements distants de plusieurs kilomètres (silex, grès). Un autre en basalte témoigne d'une importation bien plus lointaine. Dans un autre



16. Le mont Castel (Calvados). Militaria : épée, poignard, fourreau et pièces de suspension (A. Lefort et E. Ghesquière).

contexte ces objets auraient été interprétés comme des broyens de meules dormantes résiduels; or, en dépit des différentes occupations qu'a connues le site, les assemblages hétérogènes mélangeant des mobiliers de différentes phases chronologiques sont exceptionnels. Si des haches polies et un petit poignard de l'âge du Bronze ont été découverts dans des structures de La Tène D2b, ces derniers correspondaient à cette époque à des antiquités vraisemblablement collectionnées par les soldats comme amulettes ou talismans, vocation pour laquelle les broyens ne sont guère adaptés.

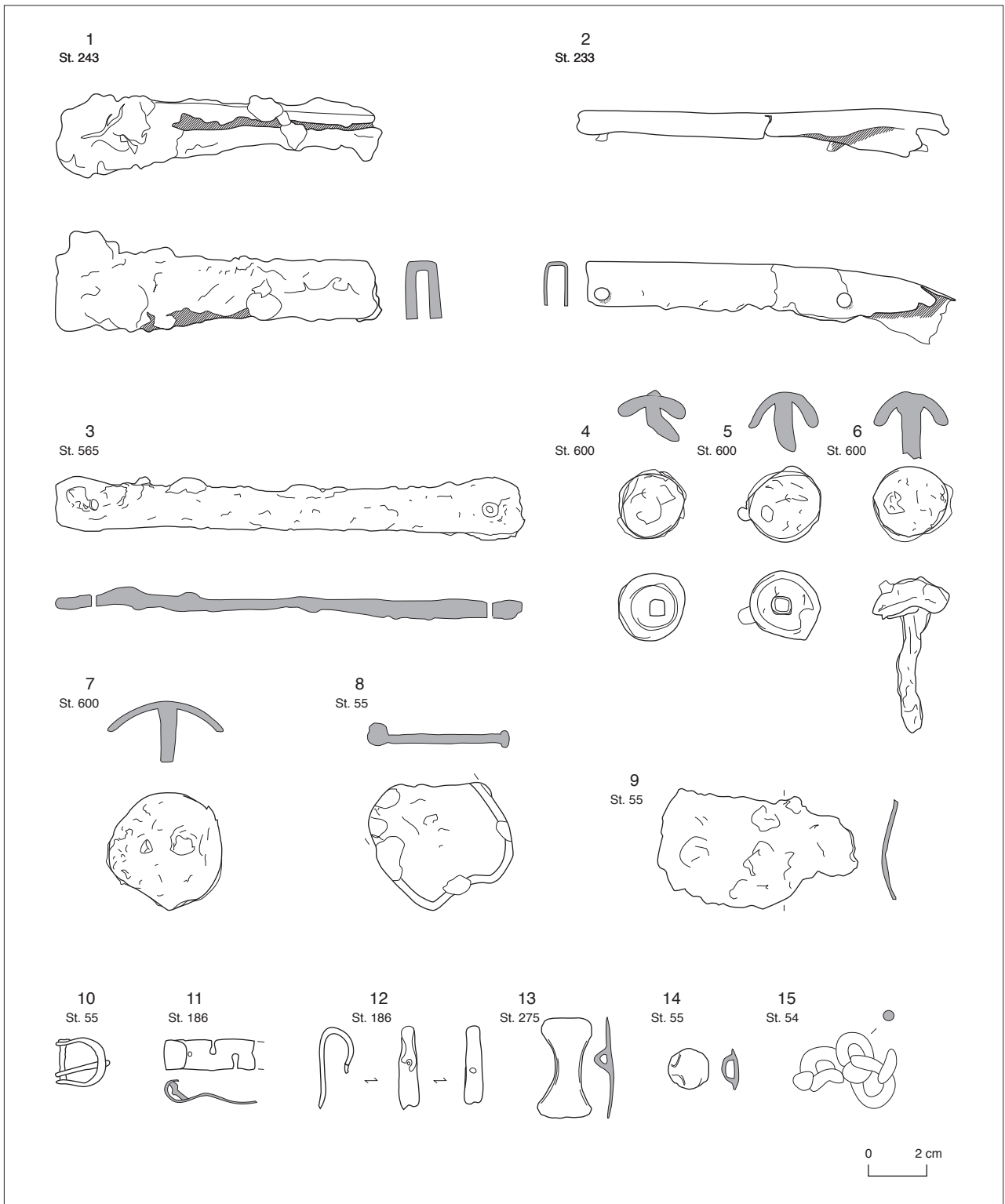
Ces cinq boulets ont par ailleurs été mis au jour dans des fosses de La Tène D2b dont le matériel tout à fait homogène recelait d'autres *militaria*. La structure 55 a notamment livré des éperons de cavaliers, la structure 600 un piquet de tente, une bague à intaille et des clous de chaussures, la structure 936 un encier en céramique campanienne. Bien que les boulets de balistes présentent généralement des diamètres compris entre 10 et 20 cm pour un poids variant de 2 à 5 kg (Poux 2008, p. 372) nous pensons que les boulets de Port-en-Bessin se rattachent à un type léger intermédiaire entre la balle



17. Le mont Castel (Calvados). Militaria (suite) : traits de types Numance (A. Lefort; d'après Deyber 2008).



18. Le mont Castel (Calvados). Militaria (suite) : boulets (?) en pierre exogène (A. Lefort).



19. Le mont Castel (Calvados). Militaria (suite) : armement défensif (A. Lefort) :

1 : orle de bouclier en fer ; 2 : orle de bouclier en alliage cuivreux ; 3 : manipule de bouclier, fer ; 4-7 : clous de fixation d'umbo, fer ; 8 : fragment de paragnathide (?), fer ; 9 : tôle de casque (?), fer ; 10-14 : attaches de cuirasse (?), all. cuivreux ; 15 : maillons de cotte de maille, fer.

de fronde et le boulet de baliste. Si une propulsion à la fronde semble exclue, un usage comme pierre à lancer à la main peut être envisagé. Cette technique trouve de nombreux parallèles en ethnographie comme en Préhistoire. L'étude des pierres à lancer de la grotte de Hearth (Afrique du Sud), similaires aux pierres du mont Castel, montre par exemple que le projectile idéal pour causer le plus dégât avec un minimum de poids se situe entre 0,3 g et 1,1 kg (Wilson *et al.* 2016). Pour autant, rien ne s'oppose à ce que les boulets de Port-en-Bessin aient également pu être propulsés à l'aide de balistes.

L'armement défensif

Plusieurs éléments métalliques se rapportent à l'armement défensif : bouclier, cotte de mailles, cuirasses. Le bouclier est représenté par deux orles, l'un en alliage cuivreux, l'autre en fer et un manipule dans les structures 233, 243 et 565 (ill. 19, n° 1-3). Le manipule consiste en une barre plate de 15 cm de long, 1,3 cm de large et 0,4-0,5 cm d'épaisseur dont les extrémités renflées sont percées en leur centre. Des clous à large tête hémisphérique retrouvés en association avec des pièces d'armement sont également interprétés comme des clous de fixation d'*umbo* (ill. 19, n° 4-7). Deux types ont été reconnus. Le premier d'aspect identique aux clous de *caligae*, s'en distinguent par leur tête creuse et des dimensions très légèrement supérieures. Leur diamètre moyen est de 2,3 cm. Le second plus large présente une tête de 4 cm de diamètre et une pointe de section carré de 5 mm. Ce type correspond aux *umbones* circulaires mis au jour à dans la tombe à glaive de Pîtres et à Alésia (Decheleprêtre *et al.* 2008, fig. 7; Sievers 2001, p. 142-147, pl. 44-45).

Du côté du casque, une petite plaque de tôle de fer aux extrémités ourlées pourrait peut-être correspondre à un fragment de paragnathide (ill. 19, n° 8). Plusieurs fragments de tôles incurvés pourraient également correspondre à des morceaux de coque, mais, en l'absence d'élément caractéristique, ces derniers ne peuvent toutefois être distingués de récipients métalliques et ne sont donc pas comptés dans les *militaria* (ill. 19, n° 9).

Riche en *militaria*, la structure 54 pour a sa part livré plusieurs maillons en fer de cotte de maille (ill. 19, n° 15). La petite boucle en alliage cuivreux mise au jour dans la structure 55 déjà présentée dans la fixation du fourreau (ill. 19, n° 10) intervient également dans les sangles de cuirasses dont quatre autres moyens de fixation ont été reconnus (ill. 19, n° 11-14; Poux 2008, fig. 12 et 35).

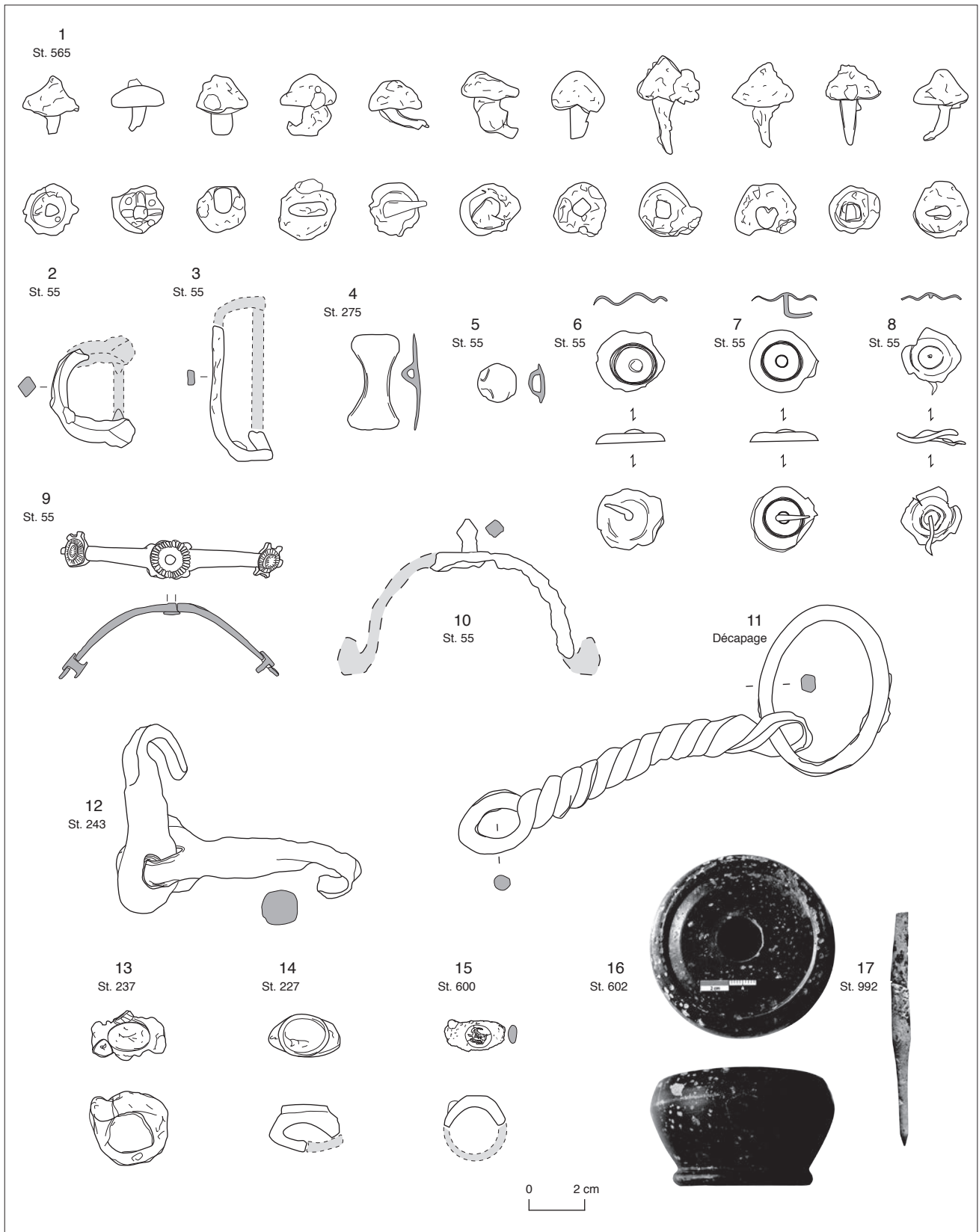
Les marqueurs secondaires

Sont considérés comme des marqueurs secondaires tous les objets ayant un lien étroit avec l'armée mais se rattachant à des catégories thématiques et fonctionnelles différentes comme le transport avec les pièces de harnachement équestre, l'habillement avec les fibules, les boucles de ceinture, les clous de chaussures ou encore la parure avec les bagues à intailles (Pernet *et al.* 2008). S'intègrent également ici les armes passives liées aux pièges, les pièces liées à l'écriture, les piquets de tentes, etc.

Les clous de chaussure

Avec 98 exemplaires recueillis à ce jour, les clous de chaussure constituent l'un des principaux témoins de la présence de troupes romaines (ill. 20, n° 1). Quatorze structures en recelaient de 1 à 26. Trois structures ont livré à elles seules 19 (st. 243), 24 (st. 565) et 26 exemplaires (st. 55). Dans ces structures aucune concentration particulière permettant de reconnaître l'empreinte d'une semelle complète ou même partielle n'a pu être mise en évidence. Au contraire les clous y étaient systématiquement dispersés, pouvant dès lors provenir de différentes chaussures plutôt que d'une seule. Par ailleurs, onze exemplaires découverts dans les structures st. 55, 243 et 565, présentant une pointe droite, n'ont, semble-t-il, jamais été fixés et correspondent donc vraisemblablement à des pièces de rechange. Ce constat amène à privilégier l'hypothèse d'un lot formé par une fréquentation relativement importante. Les clous de chaussures se détachant facilement de leurs semelles, il n'est pas étonnant que les terrains fréquentés par un nombre important de fantassins en soient truffés et que les structures en creux en recèlent également. On les compte par centaines sur les camps et les lignes de fortifications d'Alésia, 169 exemplaires ont été mis au jour sur les fouilles de La Fontaine de Loulié au Puy d'Issolud (Girault 2013, fig. 82), 74 dans l'espace public du Titelberg et 72 dans son établissement commercial romain (Metzler *et al.* 2016, p. 262, fig. 474-475). À Corent les nombreux exemplaires relevés dans les niveaux tardo-républicains du sanctuaire témoignent par ailleurs de sa fréquentation par des troupes romaines durant le troisième quart du I^{er} s. av. n. è. (Demierre *et al.* 2015, p. 148-150, pl. 5-7).

Les crampons se présentent sous la forme de petits clous à tête large et conique. Leur poids moyen est de 4,99 g et leur diamètre varie entre 13 mm pour les plus usés et 22 mm (ill. 20, n° 1). Lorsque l'état de conservation le permet, on relève sur leur base de petits globules espacés les uns des autres par des rayons également en relief. Si leur morphologie est identique à celle des clous retrouvés sur le site d'Alésia, leur gabarit



20. Le mont Castel (Calvados). Marqueurs secondaires de la présence militaire romaine (A. Lefort) : 1 : clous de caligae, fer; 2-3 : boucle de cingulum (?), fer; 4-5 : boutons à bélière, all. Cuivreux; 6-8 : clous décoratifs, all. Cuivreux; 9- éperon, all. Cuivreux; 10 : éperon, fer; 11-12 : mors, fer; 13-15 : bagues à intaille, fer; 16 : encier, céramique; 17 : style, os.

est également conforme à la norme des clous de *caligae* tardo-républicains mise en évidence par M. Poux, lesquels présentent un diamètre presque systématiquement supérieur à 13 mm (Poux 2008, p. 376-381).

Boucles, boutons et clous décoratifs

Deux boucles de *cingulum* en fer ont été mises au jour dans la structure 55. La première a la forme d'un U assez trapu de section losangique (ill. 20, n° 2). La seconde, de section rubanée, dessine un U large et aplati (ill. 20, n° 3). Un bouton à bélière en alliage cuivreux provient de la même structure (ill. 20, n° 5). Trois clous décoratifs en fine tôle d'alliage cuivreux, mis au jour dans les structures 54 et 55 (ill. 20, n° 6-8), pourraient également avoir servi à orner les lanières de cuir de *cingulum* ou de harnais de chevaux. D'un diamètre d'environ 22 mm, ils se présentent sous la forme d'un tore et d'une rigole concentriques organisés autour d'un bouton central. La tôle présente une épaisseur inférieure à 1 mm. La pliure de la pointe indique que la lanière de cuir de ces clous mesurait 5 mm d'épaisseur.

Le harnachement

Deux éperons recueillis au sein de la structure 55 témoignent de la présence de contingents équestres ou au moins de cavaliers. Le premier est en alliage cuivreux et possédait un aiguillon rapporté en fer aujourd'hui disparu (ill. 20, n° 9). Le second est en fer (ill. 20, n° 10).

L'éperon en alliage cuivreux se distingue des éperons de Numance par son arc plat en bandeau alors que les exemplaires ibériques présentent une section plus massive, le plus souvent en D (Luik 2002, fig. 81). Il se rapproche, en revanche, des éperons mis au jour dans les tombes de cavaliers tréviens. Son système d'attache riveté le rapproche en particulier de l'exemplaire présent dans la tombe D de Goebblange-Nospelt, datée des années 50-35 av. n. è., et de Konz-Filzen près de Trèves (Metzler *et al.* 2009, fig. 109, p. 256-259, fig. 224, n° 4-6). Il se rapproche également de l'exemplaire de Bibracte (Pernet *et al.* 2008, fig. 10, n° 114).

L'éperon en fer, plus sobre dans sa conception, s'inscrit pour sa part dans la catégorie des éperons à boutons connus dans l'ensemble du monde celtique. Deux exemplaires en fer semblables ont été mis au jour anciennement sur l'*oppidum* de La Butte Saint Geneviève à Essay-les-Nancy (Dechezleprêtre 2008, fig. 5). Deux exemplaires sont connus à Bibracte (Pernet *et al.* 2008, fig. 10). Six exemplaires ont été retrouvés à Alésia (Sievers 2001, p. 174-175, pl. 86). Un exemplaire est également connu à Besançon (Feugère 1992, n° 96), à Corent et Genève (Demierre, Poux 2009, pl. I, n° 5).

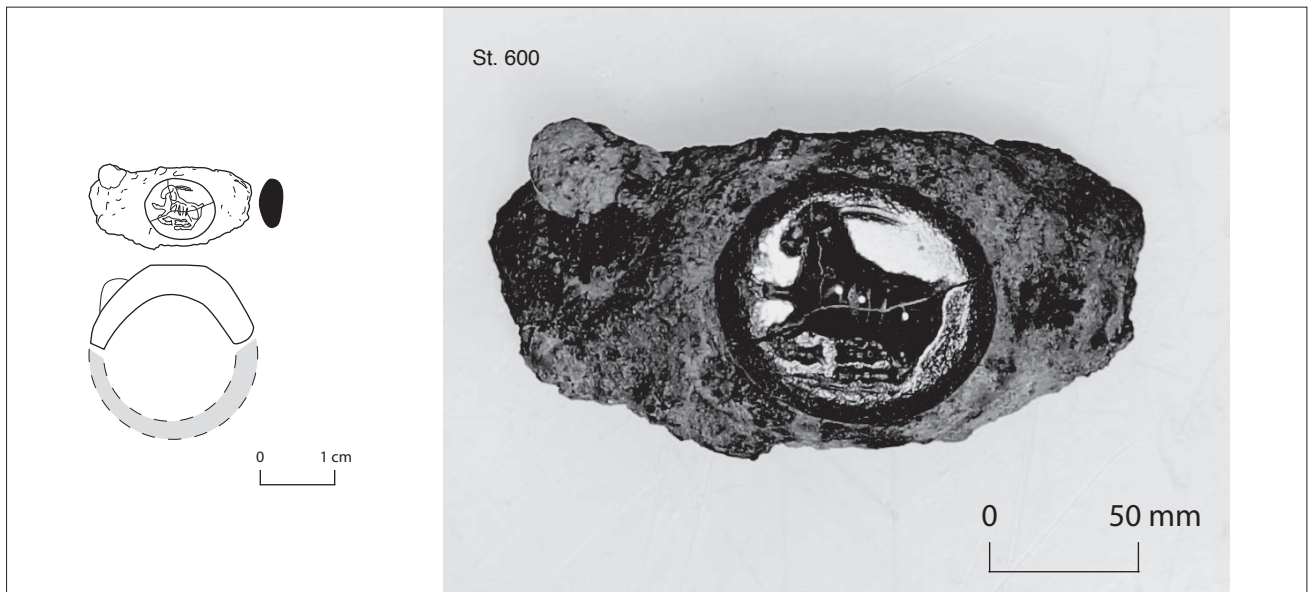
Ces pièces, relativement rares en Gaule, constituent un marqueur aristocratique certain (Sievers 2001). M. Poux considère même que ces objets rares sont « l'apanage, voire l'emblème des equites » (Poux 2008, p. 387). Les éperons en alliage cuivreux sont considérés comme des objets de tradition plutôt germanique tandis que les éperons en fer seraient essentiellement gaulois (Pernet *et al.* 2008). Si ces accessoires ont été employés par les différents partis durant la guerre des Gaules (Gaulois, Germains et Romains), le rattachement ethnique d'un éperon à un groupe particulier reste cependant encore trop hasardeux pour permettre d'identifier l'origine des troupes stationnées ici.

Deux mors ont également été mis au jour. Le premier est un mors brisé à deux canons (ill. 20, n° 11). Le second issu des déblais du décapage, se présente sous la forme d'un canon torsadé associé à un anneau de suspension (ill. 20, n° 12). Un exemplaire semblable a été mis au jour à Grésigny lors des fouilles récentes menées dans les fossés de contrevallation du siège d'Alésia (Brouquier-Reddé 1995, p. 320 et planche 106, n° 288).

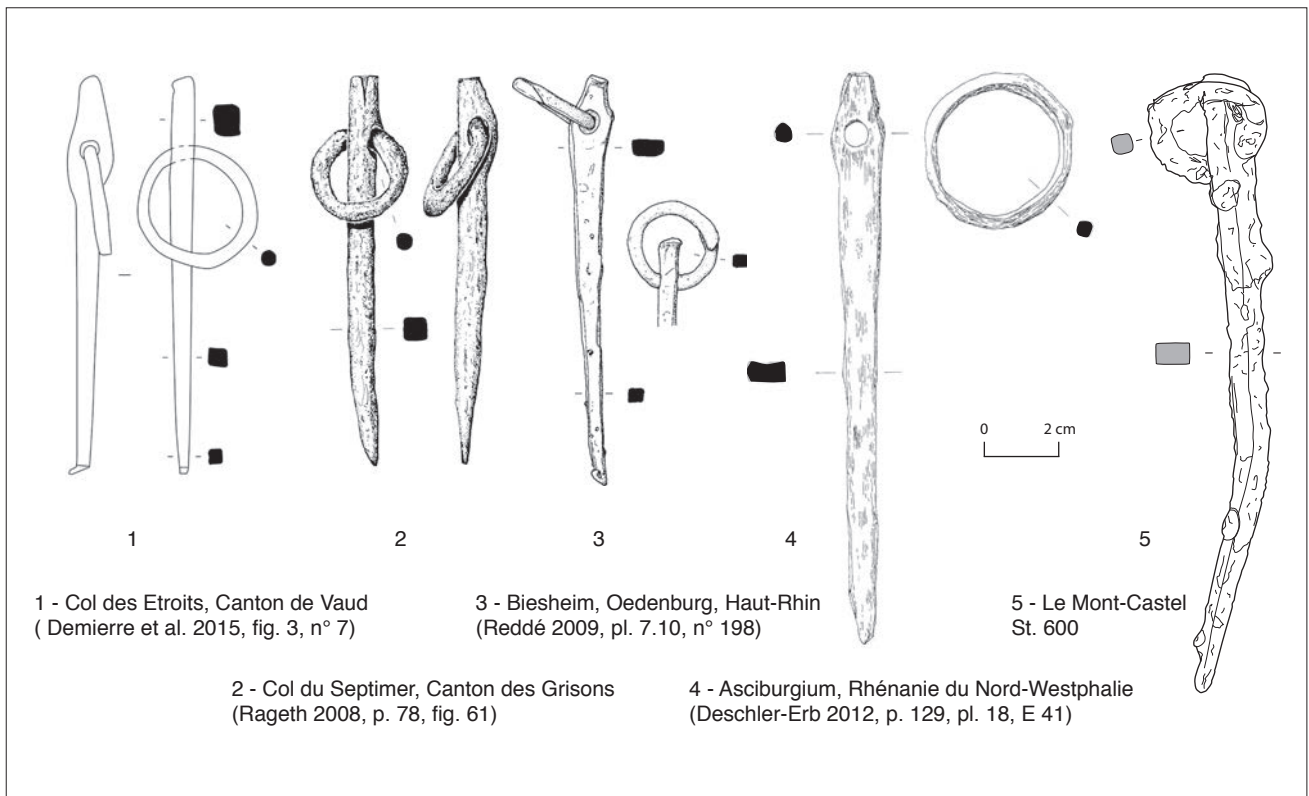
Les bagues à intaille

Trois bagues à intailles, en fer, ont été mises au jour dans trois structures différentes (ill. 20, n° 13-15). Une seule, fragmentée, a conservé sa pierre (ill. 21). Ne sont conservées que la partie supérieure de son anneau ainsi que son chaton, dont la nature minérale ou vitreuse n'a pas encore été déterminée. Cette intaille, subcirculaire et de couleur rouge, mesure 9 x 8 mm et présente une gravure en creux. La figure représentée est un capriné dont les traits ne permettent pas de distinguer s'il s'agit d'un bouc, d'un bouquetin, d'un bélier ou encore d'une chèvre. Cette ambiguïté, peut-être volontaire, offre à cette intaille deux niveaux de lecture possibles, cohérents avec une bague de soldat. Le premier, chaste et pieux, renvoie à la chèvre nourricière de Zeus/Jupiter (Amalthée), le second, paillard, renvoie au bouc, animal puant et libidineux, symbole de la luxure (Satyre, Pan, Dionysos).

Si elles ne suffisent peut-être pas à elles seules à caractériser une occupation militaire romaine, les bagues à intailles sont néanmoins fréquentes en contexte martial. Trois exemplaires similaires ont, par exemple, été mises au jour dans les camps romains d'Alésia (Brouquier-Reddé, Deyber, p. 300-301, pl. 93, n° 76, 78-79). Cinq autres proviennent de l'espace public du Titelberg où elles sont associées à de nombreux *militaria* (Metzler *et al.* 2016, p. 544-545, fig. 420, n° 5, 10-13). On en rencontre encore sur le complexe militaire d'Arras-Actiparc et dans la tombe 17 de Goebblange-Nospelt (Jacques, Prilaux 2008, fig. 12, n° 14; Metzler *et al.* 2006, p. 229).



21. Le mont Castel (Calvados). Bague à intaille de la structure 600 (A. Lefort).



22. Le mont Castel (Calvados). Piquet de tente, comparé à d'autres exemplaires découverts au nord des Alpes (A. Lefort).

Le matériel d'écriture

D'ordinaire représenté par les boîtes à sceaux et les stylets, le matériel d'écriture trouve une illustration plus inattendue avec deux encriers en céramique dont l'un, entier, est en campanienne (ill. 20, n° 16-17). Deux styles en os et en alliage cuivreux ont également été mis au jour. Si les stylets témoignent de l'utilisation de tablettes de cire pour les notes brèves et temporaires, les encriers renvoient pour leur part à une écriture pérenne fixée sur des tablettes de bois, papyrus ou parchemin. Outre le fait qu'ils témoignent d'une importation italique évidente, leur utilisation atteste clairement la présence sur le site de corps administratifs officiels : officiers, administrateurs, logisticiens, comptables. Dans cette optique, la découverte de l'exemplaire en céramique campanienne à seulement 10 m de l'*horreum* n'est vraisemblablement pas anodine.

Ces marqueurs permettent également d'écarter l'hypothèse d'une fréquentation ponctuelle et limitée du site dans le cadre d'une attaque menée par un petit contingent. Ils renforcent au contraire l'impression d'une occupation importante, administrée et durable, comme en témoigne notamment la construction de l'entrepôt.

Le piquet de tente

La structure 600 a livré un piquet de tente. Il se présente sous la forme d'une puissante pointe en fer de 24 cm de long, perforée dans sa partie haute et munie d'un anneau de 5 cm de diamètre et environ 0,6 cm de section (ill. 22).

Cette pièce, liée au logement des troupes en campagne, apporte peut-être un éclairage sur les modalités d'hébergement des troupes cantonnées sur le mont Castel et explique peut-être en partie les difficultés à mettre clairement en évidence, à ce jour, des espaces bâtis proprement réservés au logement. Absent à Alésia où la tente a pourtant constitué le principal mode d'hébergement (Brouquier-Reddé, Deyber 2001, p. 323), on en connaît cependant plusieurs exemplaires contemporains au Col des Étroits dans le Jura vaudois (Demierre *et al.* 2015 ; fig. 3, n° 7), au camp tardo-républicain mis au jour lors des fouilles de la plate-forme d'Actiparc à Arras (Jacques, Priloux 2008, fig. 12, n° 18-19) ou encore au Titelberg (Metzler *et al.* 2016, p. 269 et p. 645, fig. 483). Plusieurs exemplaires similaires témoignant des campagnes alpines des années 16-15 av. n. è. ont également été mis au jour au col du Septimer (Rageth 2008 ; Zanier 2010, fig. 9).

Les monnaies

En incluant les données de la dernière campagne de fouille (2017), 424 monnaies ont été mises au jour, dont 397 gauloises et 27 de la république romaine. Les quatre métaux sont représentés par 2 statères en or, 135 oboles, quinaires et deniers en argent, 249 bronzes frappés et 38 potins.

Si la découverte de *militaria* était, à l'origine, tout à fait inattendue, celle de monnaies en aussi grand nombre et avec une telle variété de types l'était tout autant. Contrairement à d'autres régions de Gaule où émergent dès la fin du II^e s. av. n. è. des émissions monétaires trimétalliques pour faciliter des transactions courantes de faible valeur dans une économie de plus en plus monétarisée, le monde armoricain reste fidèle à l'étalon statère et conserve à la monnaie sa vocation archaïque jusqu'à la conquête : rétribution des clients et des armées, offrandes et grand commerce (Gruel 1989 ; 1990 ; de Jersey 1994 ; Guihard 2011). Les petits monnayages en bronze et en argent, le plus souvent importés, n'apparaissent que tardivement et ne se rencontrent que très ponctuellement en fouille. À ce jour, seuls sept sites de la Manche, du Calvados et du nord de l'Orne ont livré des monnaies pour un total d'une centaine de pièces, dont plus de la moitié proviennent d'un dépôt sur le site de Ifs "Object'Ifs Sud" (Le Goff *et al.* 2007). Dans un tel contexte, les 424 monnaies recueillies témoignent clairement d'un phénomène exceptionnel.

En raison du contexte particulier du site, marqué par d'indéniables activités militaires (*cf. supra*, les *militaria*), on ne saurait considérer ce lot comme un échantillon représentatif de la circulation monétaire régionale réelle durant La Tène D2b (50-25 av. n. è.). L'association, au sein des mêmes structures, de ces monnaies avec des *militaria* ne laisse en effet guère de doute sur la vocation de ce numéraire, à savoir la rétribution des troupes soit par la solde régulière (*stipendium*), soit par le butin. La vocation militaire de ces monnaies est par ailleurs confortée par la forte proportion des pièces en argent qui représentent un tiers des espèces recueillies (ill. 23) et correspondent à des séries très bien représentées dans les fossés du siège et les camps romains d'Alésia et dans les sites militaires contemporains comme La Chaussée-Tirancourt. C'est en particulier le cas des deniers républicains, oboles de Marseille et des quinaires séquanais à la légende TOGIRIX ou Q. DOCI. SAM. F qui regroupent à eux seuls les trois quart des monnaies en argent du site (ill. 24 à 26). Manifestement privilégié pour le paiement de l'armée romaine, l'argent mis au jour sur les camps préaugustéens atteint souvent, sinon systématiquement, des proportions similaires. C'est particulièrement vrai autour d'Alésia et à La Chaussée-Tirancourt où

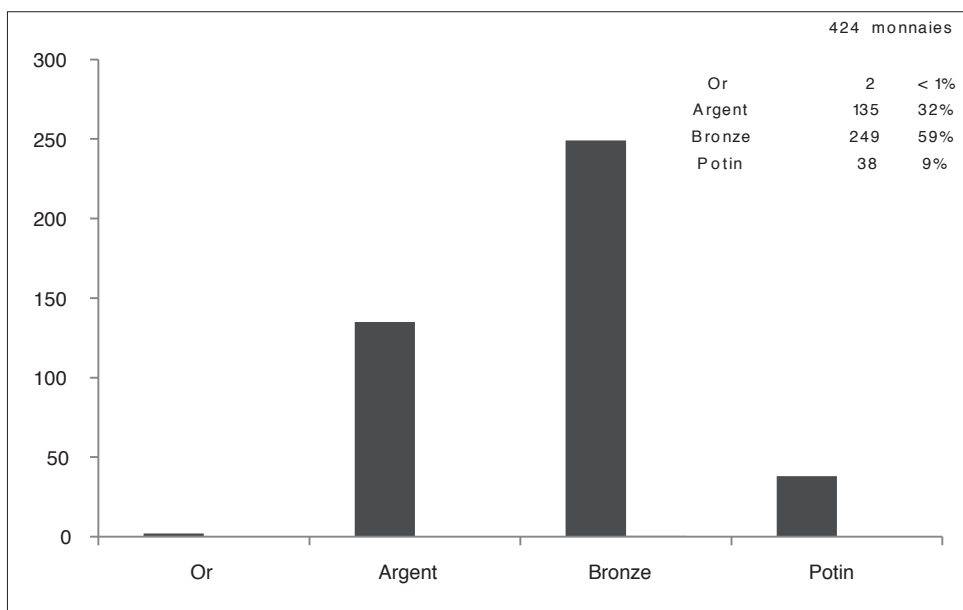
ces monnaies représentent respectivement 40 % et 36 % des espèces recueillies (Fischer, Gruel 2001; Popovitch 2001; Delestrée *et al.* 2010).

On interprète généralement la surreprésentation des monnaies gauloises par rapport au numéraire romain par le recours intensif de l'armée romaine aux troupes auxiliaires. Si ce facteur ne doit pas être minimisé (Martin 2015), les faciès monétaires d'Alésia montrent bien en revanche que ce critère n'est pas suffisant pour distinguer le statut légionnaire ou auxiliaire des troupes stationnées sur un site. La présence très majoritaire des monnaies gauloises mises au jour dans les camps d'Alésia, en particulier le camp C, connu pour avoir été celui de Labienus et avoir donc abrité des troupes légionnaires, attestent clairement de l'utilisation intensive des espèces gauloises par les légionnaires (Reddé 2001, p. 7-8; Popovitch 2001, p. 79-84). Enfin, lorsque l'on convertit la valeur du monnayage gaulois en argent en deniers romains, cette surreprésentation s'estompe finalement vers un rapport de 1 pour 2 (ill. 27).

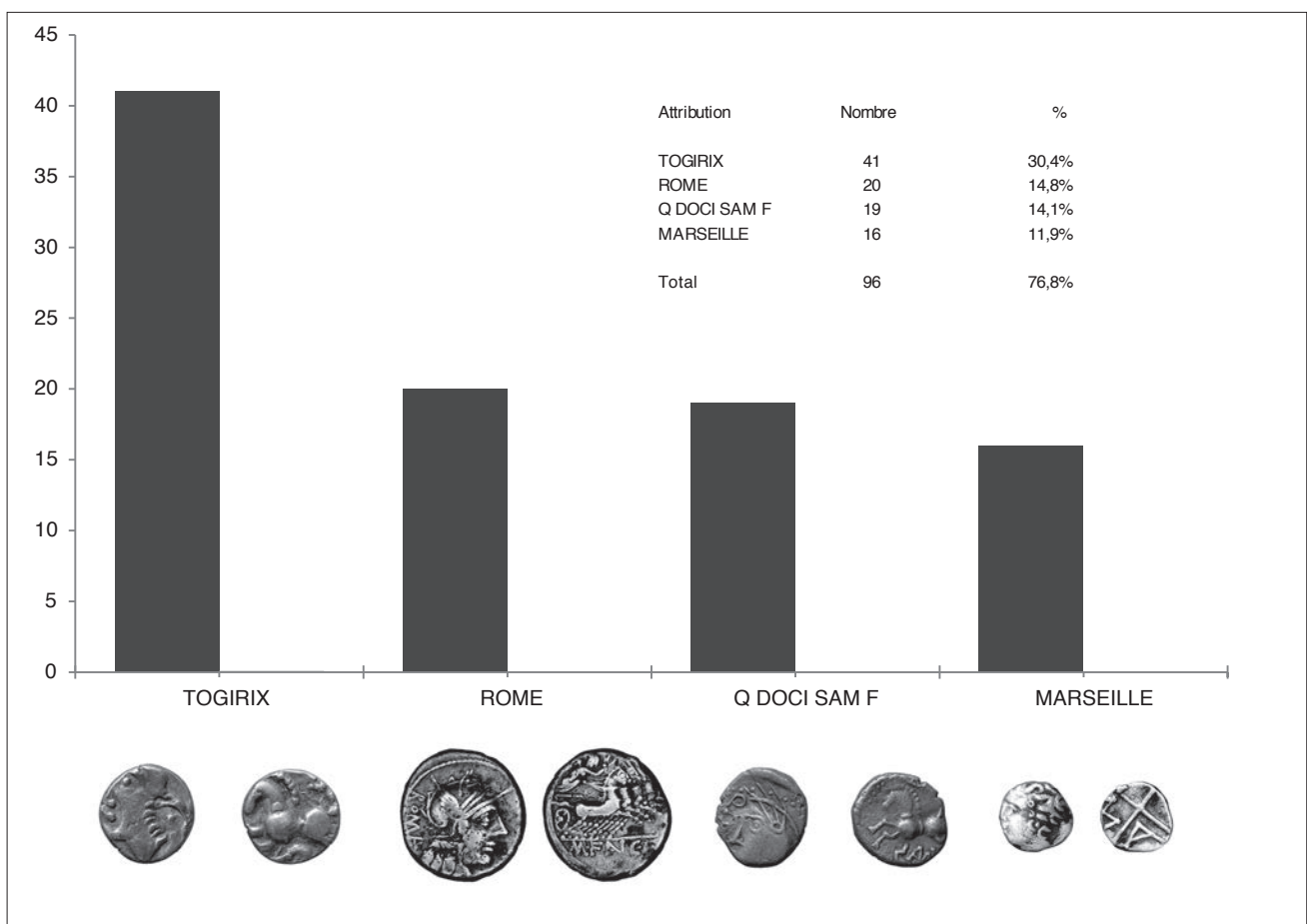
Parfaitement exotiques, les monnaies républicaines du mont Castel sont, à notre connaissance à ce jour, les premières monnaies romaines introduites dans la région. Leur présence sur le site dans des contextes de La Tène D2b ne peut donc s'expliquer que par l'installation militaire déjà mise en évidence par les *militaria*. Bien qu'elles aient parfois pu circuler, pour certaines, pendant près d'un siècle, ces monnaies offrent néanmoins un intérêt considérable pour la chronologie de l'occupation militaire du site (ill. 27). Si le denier le plus ancien a été frappé en 136 av. n. è. (*RRC* 237/1b; *CRR* 450, ill. 26, n° 1; ill. 27, n° 1) et n'offre

de fait que peu d'intérêt de ce point de vue, l'exemplaire le plus récent émis pour Octavien en mémoire de l'apothéose de Jules César en 36 av. n. è. (*RRC* 540/2; *CRR* 1338; ill. 26, n° 20; ill. 27, n° 20) établit pour sa part un *terminus post-quem* dix ans avant le début du Principat. Si ce dernier n'a pas été découvert en contexte mais dans les niveaux de décapage, l'absence de monnaies postérieures invite donc à considérer cette pièce comme fiable. L'absence, en particulier, des monnaies coloniales, d'ordinaire fréquentes dans les horizons augusto-tibériens, fixe par ailleurs, *a silentio*, un *terminus ante quem* plaidant pour une désertion du plateau à l'époque augustéenne voire même peu de temps avant le Principat.

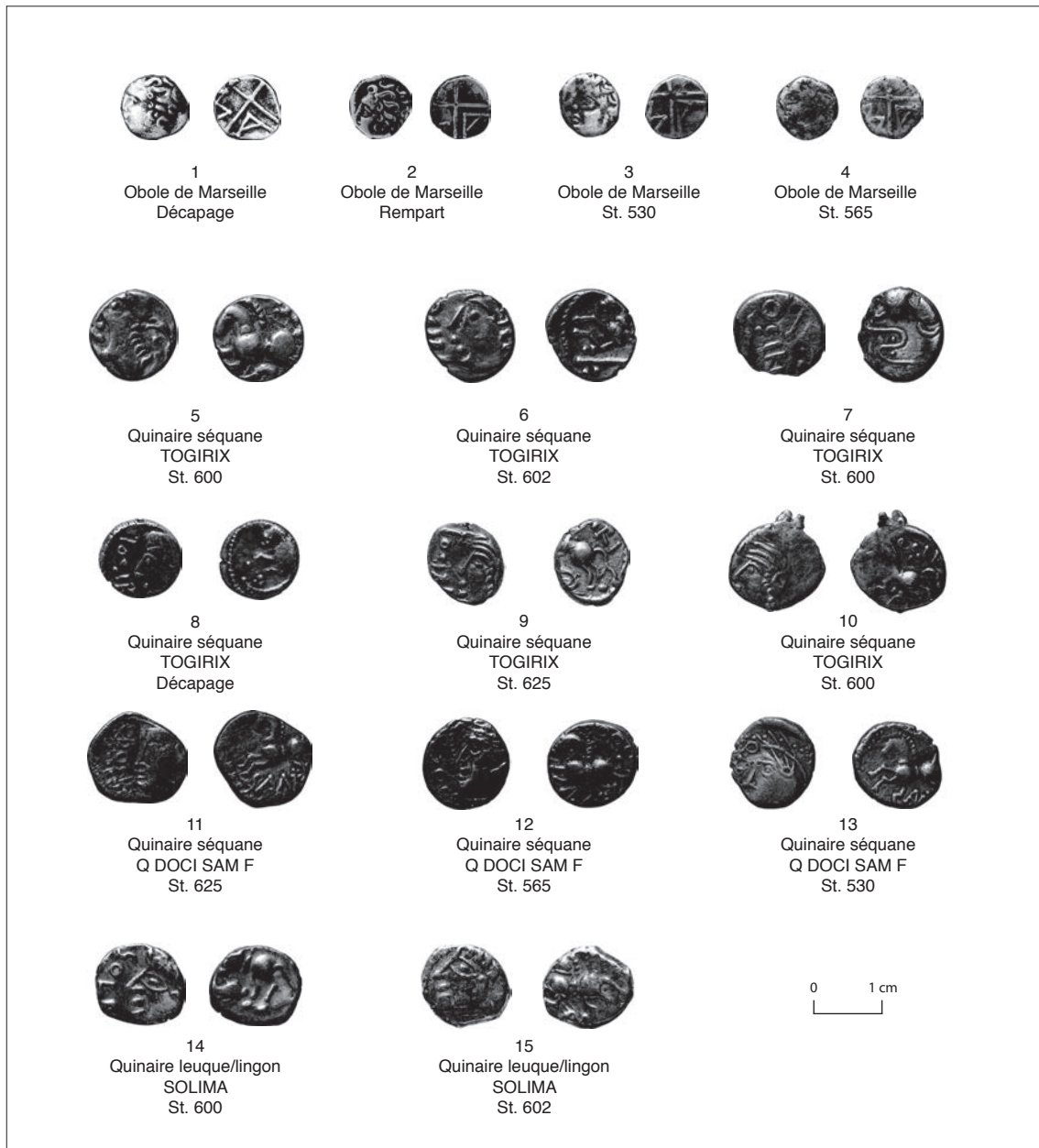
En se fondant sur le taux en vigueur à la fin de la République, la valeur du monnayage en argent romain et gaulois mis au jour sur le site représente environ 6 mois de solde régulière à 1200 as/an. Bien que réévalué à 16 as en 141 av. n. è., le denier continuait à être compté pour 10 as pour le paiement des militaires (Popovitch 2001, p. 79). En partant du taux d'un denier pour 10 as, les monnaies républicaines recueillies représentent, à ce jour, environ deux mois de solde. En considérant que les monnaies gauloises en argent, à l'exception des oboles de Marseille et des lamellaires, équivalaient à un quinaire romain, soit 2 quinaires pour 1 denier, ces dernières représentaient pour leur part 400 as, soit quatre mois de solde. Cette estimation, pour sommaire qu'elle soit, permet néanmoins de relativiser l'impression d'une écrasante majorité de monnaies gauloises puisqu'elle fait finalement apparaître, en termes de valeur, un ratio de 1 pour 2 (ill. 28).



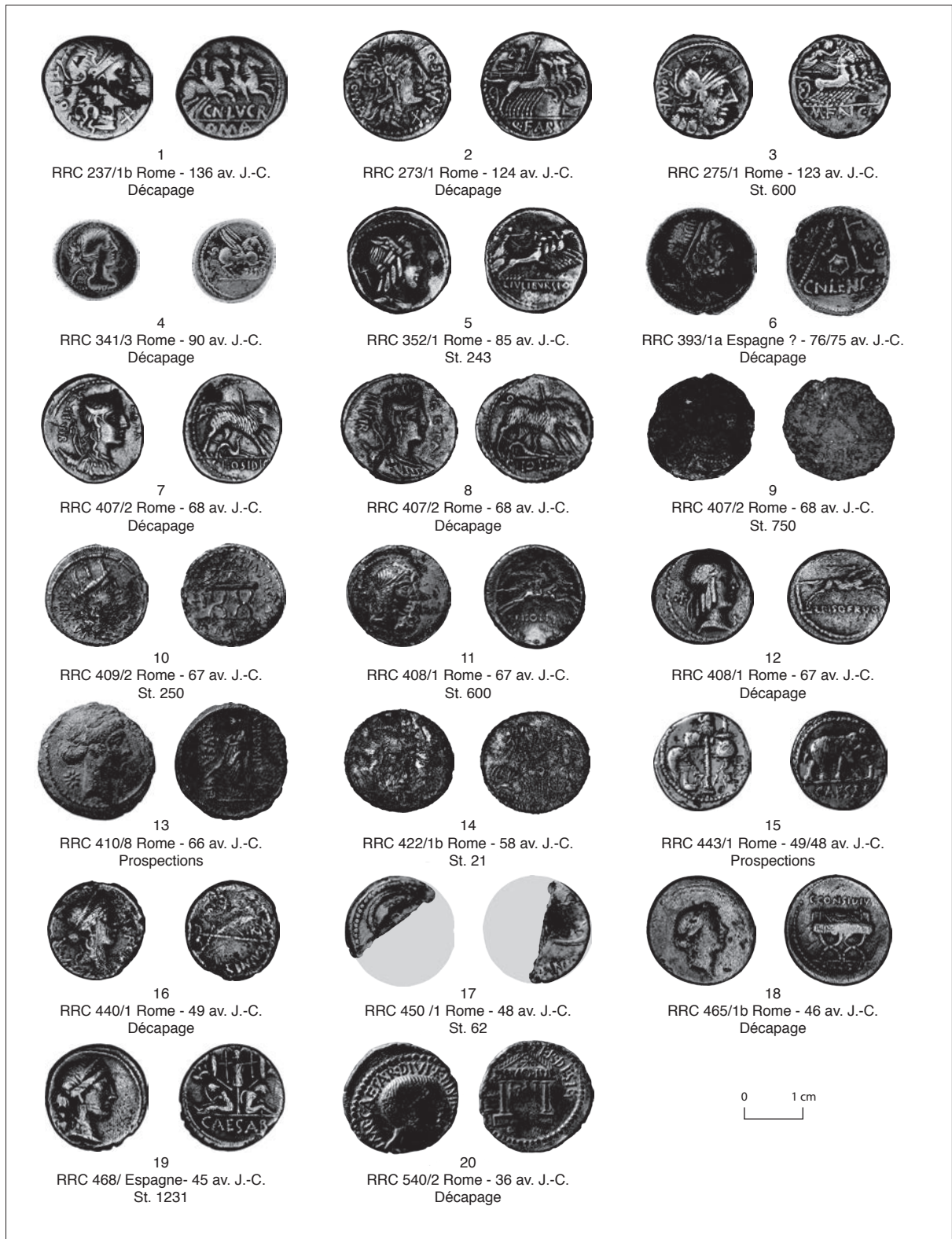
23. Le mont Castel (Calvados). Faciès métallique des monnaies.



24. Le mont Castel (Calvados). Diagramme présentant la part des quatre principaux types de monnaies en argent.



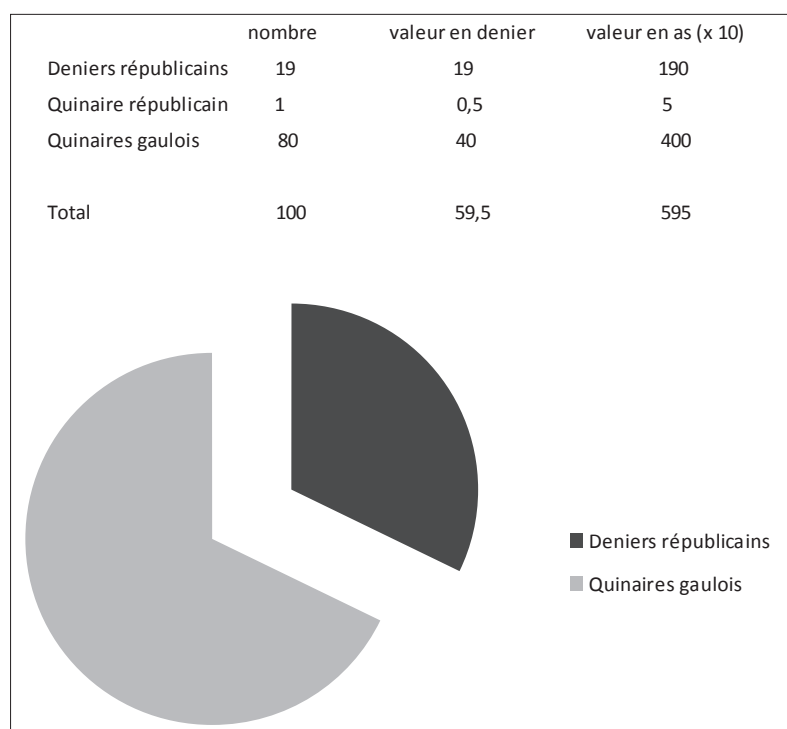
25. Le mont Castel (Calvados). Échantillon représentatif des monnaies gauloises les plus fréquentes (A. Lefort).



26. Le mont Castel (Calvados). Deniers républicains (A. Lefort).

N°	Dénomination	Module (mm)	Poids (g)	Légende	Atelier - Date de frappe	Référence typologique	Structure
1	Denier	18	3,7	TRIO / X - CN LVR // ROMA	Rome - 136 av. J.-C.	RRC 237/1b ; CRR 450	Décapage
2	Denier	18	3,51	ROMA // X LABEO - Q. FABI	Rome - 124 av. J.-C.	RRC 273/1 ; CRR 532	Décapage
3	Denier	17	3,81	ROMA / M FANI C F	Rome - 123 av. J.-C.	RRC 275/1 ; CRR 419	600
4	Quinaire	14	1,96	Q. TITI	Rome - 90 av. J.-C.	RRC 341/3 CRR 693	Décapage
5	Denier	17	3,72	L IVILI BVRSIO	Rome - 85 av. J.-C.	RRC 352/1 ; CRR 728	243
6	Denier	18	3,47	G P R // EX - S C / CNLENQ	Espagne ? - 76/75 av. J.-C.	RRC 393/1a ; CRR 752	Décapage
7	Denier	18	3,19	C HOSIDIVIS C F	Rome - 68 av. J.-C.	RRC 407/2 ; CRR 903	Décapage
8	Denier	18	3,67	C HOSIDIVIS C F	Rome - 68 av. J.-C.	RRC 407/2 ; CRR 903	Décapage
9	Denier	18	1,92	C HOSIDIVIS C F	Rome - 68 av. J.-C.	RRC 407/2 ; CRR 903	St. 750
10	Denier	19	2,58	CESTIANVS / PLAETORIVS. AED CVR. EX S.C.	Rome - 67 av. J.-C.	RRC 409/2; CRR 808	250
11	Denier	19	3,05	C PISO L F (fourré)	Rome - 67 av. J.-C.	RRC 408/1 ; CRR 851	600
12	Denier	16	3,73	C PISO FRVGI	Rome - 67 av. J.-C.	RRC 408/1 ; CRR 851	Décapage
13	Denier	19	3,17	MVSA Q. POMPONIA	Rome - 66 av. J.-C.	RRC 410/8 ; CRR 823	Prospections
14	Denier	18	2,83	M. SCAVR / AED CVR / EX - SC // REX ARETA	Rome - 58 av. J.-C.	RRC 422/1b ; CRR 913	21
15	Denier	16	3,69	CAESAR	Espagne - 49/48 av. J.-C.	RRC 443/1 ; CRR 1006	Prospections
16	Denier	16	3,39	FORT PR - Q SICINIVS / III VIR	Rome - 49 av. J.-C.	RRC 440/1 . CRR 938	Décapage
17	Denier	18	1,43	ALBINVS BRVTI F	Rome - 48 av. J.-C.	RRC 450/1 ; CRR 941	62
18	Denier	18	3,53	C CONSIDIVS // PAETVS	Rome - 46 av. J.-C.	RRC 465/1b . CRR 991	Décapage
19	Denier	17	3,72	CAESAR	Espagne - 45 av. J.-C.	RRC 468/1 ; CRR 1014	1231
20	Denier	19	2,7	IMP CAESAR DIVI F IIIVIR (fourré)	Rome - 36 av. J.-C.	RRC 540/2 ; CRR 1338	Décapage

27. Le mont Castel (Calvados). Typochronologie des deniers républicains.



28. Le mont Castel (Calvados). Part des quinaires gaulois sur les deniers républicains.

Espèce	N.R.	%	M.R. (g)	%	N.M.I.
Bœuf	2012	34,6	75806	67,9	42
Porc	2710	46,6	20593	18,4	54
Caprinés	853	14,7	4677	4,2	31
Cheval	39	0,7	2427	2,2	2
Chien*	30	0,5	3541	3,2	6
Cerf**	108	1,8	3982	3,4	4
Sanglier	11	0,2	203	0,2	1
Chevreuil	6	0,1	187	0,2	2
Loup	5	0,1	262	0,2	2
Lièvre	1		1		1
Coq domestique	14	0,2	17		1
Grand corbeau	1		1		1
canard indét.	1		1		1
plongeon indét.	2		7		1
oiseaux indét.	16	0,3	16		
poissons	3		3		1
déterminés	5812	43,5	117096	89,5	
indéterminés	7538	56,5	13082	10,5	
total	13350		124806		150

29. Le mont Castel (Calvados). Inventaire de la faune des structures de La Tène D2b. N.R. = nombre de restes ; M.R. = masse des restes en g ; N.M.I. = nombre minimum d'individus. * dont quatre squelettes ; ** dont neuf fragments de ramure de cerf (841 g).



30. Le mont Castel (Calvados). Le crâne (st. 1083) et les mandibules (St 600 et 971, en bas) de loup (P. Méniel).

LA FAUNE

Les restes animaux présentent des états de conservation assez variés et, à côté de rares ensembles assez bien préservés, la plupart ont été détériorés. En tout une centaine de structures ont livré 13350 restes (124 kg), dont 43 % ont été déterminés (ill. 29). L'essentiel est issu de mammifères domestiques (97 % du nombre et 96 % de la masse des restes déterminés), mais la part du gibier, si elle paraît faible (2,3 % du nombre et 4 % de la masse), est néanmoins plus importante que dans la plupart des sites de la période, où elle s'établit souvent vers 1 %, voire moins (Méniel *et al.* 2009; Baudry 2012). La part des oiseaux et des poissons, dont les os ont été particulièrement affectés par les conditions de conservation et l'absence de tamisage, est assez faible (0,5 % des restes). Les méthodes mises en œuvre dans cette approche ont été présentées par ailleurs (Chaix, Méniel 2001).

Même en excluant les neuf éléments de ramures, c'est le cerf qui a fourni l'essentiel (81 % du nombre de restes de mammifères sauvages) des 122 restes de mammifères sauvages. Au moins quatre sujets sont impliqués. Le reliquat provient du sanglier (9 %), du chevreuil (5 %), du loup (4 %) et du lièvre (1 %). Même si les os de lièvres ont sans doute eu à souffrir des conditions taphonomiques, l'écart au profit du cerf est tout à fait remarquable. Toutefois, s'il peut s'agir d'un trait local qui caractérise des sites ruraux, cela n'est pas le cas pour ceux situés sur le littoral (Baudry 2012, fig. 139 et 140); c'est ainsi que cette espèce n'est représentée que par un os sur le site littoral d'Urville (Lefort *et al.* 2015).

L'autre originalité de la collection est la présence du loup, avec au moins deux sujets représentés par leur mandibule gauche, un crâne dépourvu de ses arcades zygomatiques (ill. 30), un processus temporal et un fragment de *fibula*. Tous ces restes se distinguent nettement de ceux des chiens par leurs dimensions importantes. Les dents jugales sont assez usées, ce qui n'est pas le cas pour les chiens, dont l'émail des dents, à une exception près, est intact. Il s'agit là encore d'un fait saillant, tant les restes lupins sont rares sur les sites archéologiques.

Faute de doublons, la douzaine de restes de sanglier peut provenir d'un seul individu et elle est représentative de l'ensemble du squelette, avec la moitié des os issus néanmoins de l'épaule et du jambon.

Parmi les six restes de chevreuil figure une tête osseuse accompagnée des deux premières cervicales (St 237).

De la trentaine d'os d'oiseaux, dix-huit ont été déterminés, avec une majorité de coqs domestiques (n = 14), puis un sternum de canard, un carpométacarpe de grand corbeau et deux os, un humérus et un tarsométatarse, de plongeon; seul ce dernier est représentatif du milieu marin.

Les mammifères domestiques

Au moins 42 bœufs sont impliqués dans ces structures. Il s'agit d'animaux de petit format (ill. 31), sans trace évidente des grands bovins qui apparaissent en Gaule au I^{er} s. av. n. è., comme au Titelberg (Metzler *et al.* 2016).

Sexe	mini	maxi	moy.	n
Vache	1	1,17	1,07	34
Taureau	0,99	1,15	1,11	12
Bœuf	1,12	1,27	1,19	15

31. Le mont Castel (Calvados). Estimations des statures des bovins (selon les coefficients de Matolcsi, in : Chaix, Méniel 2001, p. 58) (P. Méniel).

Les estimations d'âges dentaires (n = 39) révèlent un choix d'animaux assez jeunes. Mis à part la paire de mandibules d'un individu sénile, toutes les séries de dents donnent des estimations entre 6 mois et 3,5 ans, avec une forte majorité (n = 30) entre 1,5 et 2,5 ans; cela se traduit par un âge moyen de 2,6 ans. Ces estimations ne prennent pas en compte deux restes de périnataux qui ont résisté aux mauvaises conditions de préservation. Quant aux sexes, on dénombre 75 os de vaches, pour 31 de taureaux et 24 de bœufs. Cette composition du cheptel qui fait la part belle aux vaches est caractéristique d'une production laitière, mais les âges d'abattage montrent que la production d'une viande de qualité était prioritaire.

Le choix des parties (ill. 32) a favorisé les métapodes, les métatarses en particulier, puis les radio-ulna et les coxaux. L'épaule est mieux représentée que la cuisse; la tête est également assez abondante dans ces structures. Il faut signaler la présence de huit crânes plus ou moins complets, de deux paires de mandibules et d'une de métacarpes. On dénombre également une vingtaine d'ensembles anatomiques, la plupart (n = 15) sont des tronçons de rachis comportant de 2 à 7 vertèbres, dont deux avec des parties de crânes; on trouve ensuite quatre tibias avec des os du tarse, un membre antérieur sans la *scapula*, un humérus avec le radio-ulna et un tarse. Plusieurs de ces éléments, et en particulier les tronçons de rachis, s'apparentent à des déchets de boucherie.

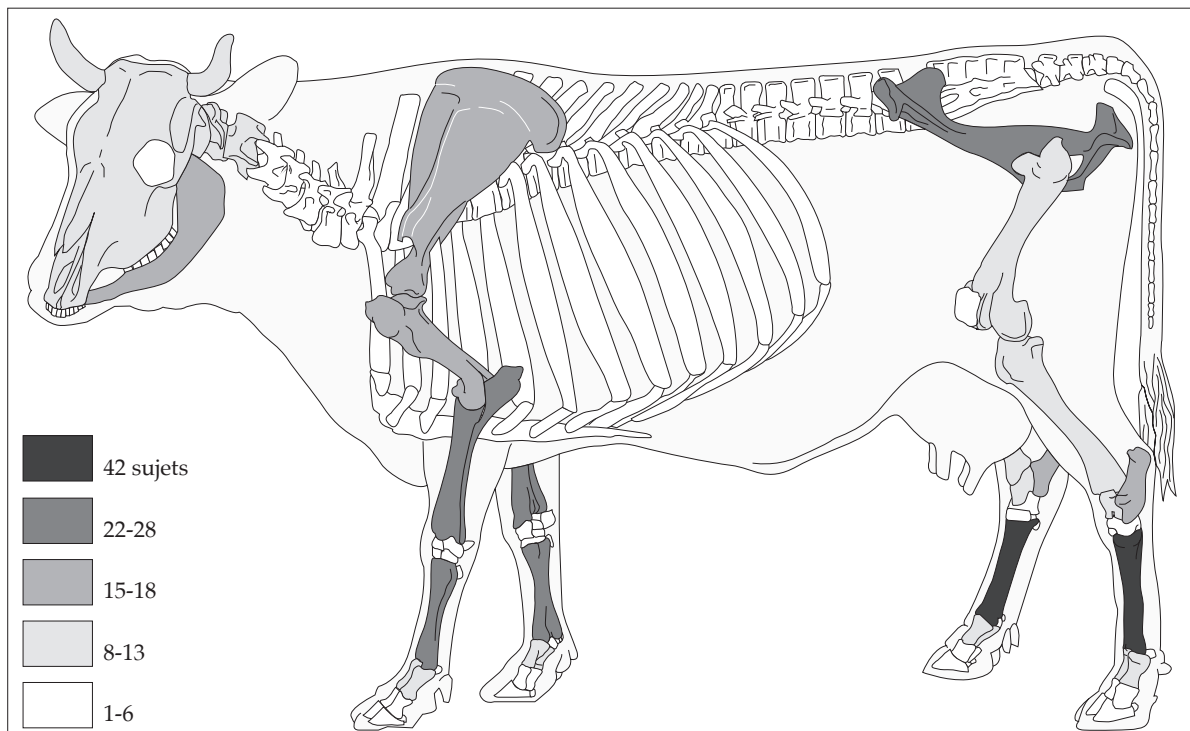
Au moins 54 porcs sont impliqués. Il s'agit d'animaux assez grands, dont la stature moyenne est de 0,75 m (de 0,69 à 0,80 m; n = 15, coefficients de Teichert). Les estimations d'âges dentaires révèlent une population composite, dont 43 animaux de moins de 2 ans et 20 de plus de 3 ans. De ce fait l'âge moyen est de 2,4 ans (n = 64), ce qui est assez élevé par rapport

à ce que l'on observe habituellement à l'âge du Fer. Des os de fœtus ont été recueillis dans quatre fosses. À condition de ne pas tenir compte des canines isolées, l'équilibre entre sexes est respecté (20 truies pour 20 verrats). Le degré d'altération des restes se traduit par un nombre important de dents isolées (14 %), mais assez peu de vertèbres (6 %). Épaule et jambon sont en quantités équivalentes (18 %) ; les os de pieds sont également assez abondants (13 %). Des squelettes incomplets d'un fœtus (st. 811), d'un sujet périnatal et d'un porcelet vers 5 mois (les deux dans la st. 243) sont les ensembles anatomiques les plus importants, les autres étant trois tronçons de rachis (de 2 à 14 vertèbres), cinq pieds, une demi-tête, une épaule et un jambon.

Parmi les 853 restes de caprinés, 121 proviennent de mouton et 26 de chèvre. En nombre minimum d'individus, cela correspond à au moins 31 caprinés, dont 19 moutons et 5 chèvres. Les os sont assez fragmentés, ce qui limite les possibilités d'estimations des statures et des âges. À part un périnatal, deux sujets ont entre 1,5 et 2,5 et 5,5 ans et huit ont dépassé 3 ans. Les sujets adultes sont donc nettement majoritaires. Les femelles le sont également : 2 brebis et 8 chèvres pour 2 boucs. Le seul ensemble anatomique est un pied antérieur de mouton (St 992).

Les équidés sont représentés par 39 restes, dont deux d'âne (pied antérieur gauche de la st. 801 et diaphyse de fémur de la st. 605). Au moins deux chevaux sont impliqués. Une seule estimation de stature est disponible; elle est de 1,25 m. Si on applique le coefficient à la longueur du métacarpe d'âne, cela donne une stature de 1,07 m. On ne dispose que de deux estimations d'âges dentaires (2,5 et 12 ans), mais l'aspect des os montre que l'essentiel provient de sujets adultes. Aucune trace de découpe n'a été observée, mais il faut rappeler que l'état de dégradation des surfaces ne facilite pas leur détection. Trois ensembles anatomiques ont été recueillis, un humérus avec son radius, deux pieds antérieurs dont celui de l'âne. Près de la moitié (n = 16) des restes provient de la tête, dont 11 dents isolées; on trouve ensuite des os de pieds (n = 8), les autres régions sont assez mal représentées.

À part le dépôt de quatre squelettes sur lequel nous reviendrons, et des traces de dents sur une bonne trentaine de restes, le chien n'est représenté que par 22 restes issus d'au moins deux sujets. Ces pièces sont pour la plupart de petites dimensions (moins de 6 g), ce qui limite beaucoup les possibilités de caractérisation. Toutefois on peut signaler la présence d'un petit sujet, vers 0,25 m. Là encore il n'a pas été observé de trace de découpe.



32. Le mont Castel (Calvados). Distribution des parties des bovins dans l'ensemble des structures de La Tène D2b à partir des nombres de parties du squelette (P. Méniel).

Un dépôt de quatre chiens

C'est dans la grande fosse 992, de 3,00 m sur 2,30 m, qu'ont été enfouis quatre chiens. Les squelettes sont plus ou moins alignés selon un arc de cercle appuyé sur les parois sur et nord-est (ill. 33). Les squelettes sont complets, les lacunes constatées ici et là étant imputables aux difficultés liées à la fouille.

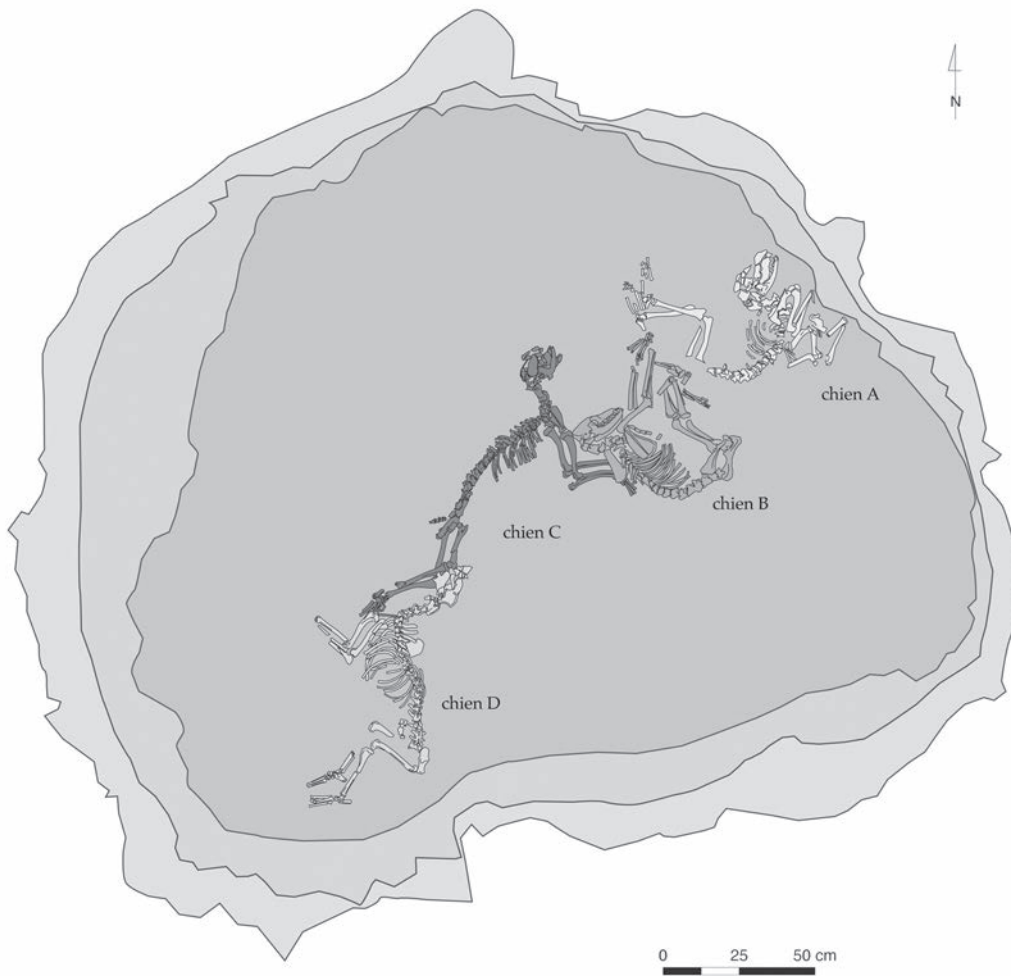
Le chien A est un jeune mâle, vers 6 mois. Il est dans une position forcée le long de la paroi de la fosse, avec une torsion du rachis qui explique la position du train arrière, les genoux étant assez proches de l'occipital.

Le chien B, est sans doute une femelle (pas d'os pénien alors que la zone du bassin n'était pas trop perturbée), adulte, de 0,53 m au garrot. Les carnassières inférieures sont au stade d'usure Ca (Herbin Horard 1997, p. 152). Le squelette est recroquevillé sur le flanc gauche dans un espace manifestement assez contraint.

Le chien C est un jeune mâle, vers 18-20 mois, de 0,54 m au garrot. Un coup porté sur le côté gauche de

la tête osseuse, au niveau des carnassières (inférieure et supérieure) a fait sauter la pointe du protoconide et sectionné le maxillaire; un autre coup venu de l'avant a porté sur les deux côtés du menton, mais de manière plus prononcée sur la droite. Les incisives, canines et premières prémolaires inférieures ainsi que la canine supérieure gauche ont été cassées et la partie antérieure du maxillaire droit ainsi que le prémaxillaire manquent. Le squelette est couché sur le flanc gauche dans une position forcée, notamment pour les membres postérieurs en extension vers l'arrière et en partie recouverts par l'avant du chien D.

Le chien D est probablement une femelle adulte (les dents sont usées) de 0,55 m au garrot. Elle a eu le museau tranché (ill. 34), ce dont témoignent de nombreuses traces de coups. D'autre part des sillons sur le talus droit et le naviculaire gauche, sont imputables à un prélèvement de la peau. Vu l'état d'altération des os, il est possible que d'autres traces nous aient échappé. Le squelette est couché sur le flanc droit dans une position assez naturelle.



33. Le mont Castel (Calvados). Le dépôt de chiens de la fosse 992 (P. Méniel).



34. Le mont Castel (Calvados). Traces de coup sur les mandibules du chien D (P. Méniel).

L'ordre d'arrivée des animaux n'est pas facile à restituer, toutefois il est probable que le chien C, placé au centre, soit arrivé le premier et que le chien A soit le dernier. La position des squelettes montre que la fosse était déjà partiellement comblée, avec une dépression centrale où ces animaux ont été enfouis. Il paraît donc exclu qu'elle ait été creusée pour ce dépôt, mais plutôt mise à profit pour recevoir ces cadavres alors qu'elle était en partie comblée. Malgré l'homogénéité des statures, la présence de sujets des deux sexes et d'âges divers introduit une certaine diversité dans ce groupe d'animaux : il ne s'agit pas que de jeunes mâles comme à Vertault, par exemple (Jouin, Méniel 2001). D'autre part les quelques traces relevées ici et là, malgré des conditions d'observation assez précaires, vont plutôt dans le sens de mauvais traitements que d'une pratique sacrificielle et l'impression d'ensemble est plutôt celle d'un fait divers que d'un dépôt rituel. Ces squelettes proviennent de sujets non consommés, la cynophilie ne semblant guère en vogue sur le site, ni dans la région (Baudry 2012, p. 212), ce qui peut aussi expliquer de tels dépôts.

Les principaux dépôts, compositions et localisations

L'essentiel du mobilier présenté dans ces pages provient du grand décapage situé à l'ouest de la zone actuellement fouillée (ill. 35). On constate que sept structures sont assez bien pourvues en ossements, alors que la plupart n'en ont livré que très peu. Le bœuf est assez nettement majoritaire dans de nombreuses fosses et sa fréquence dépasse 90 % dans douze d'entre elles. À côté de cette suprématie, seules trois fosses s'avèrent relativement riches en porc, dont une (st. 811) avec des os de fœtus et de périnataux, un fragment de crâne, des os d'épaules et des côtes. Elle rassemble donc des éléments de viscères et des os de parties comestibles. Enfin, trois fosses présentent des proportions de caprinés assez élevées, mais en fait elles sont relativement pauvres.

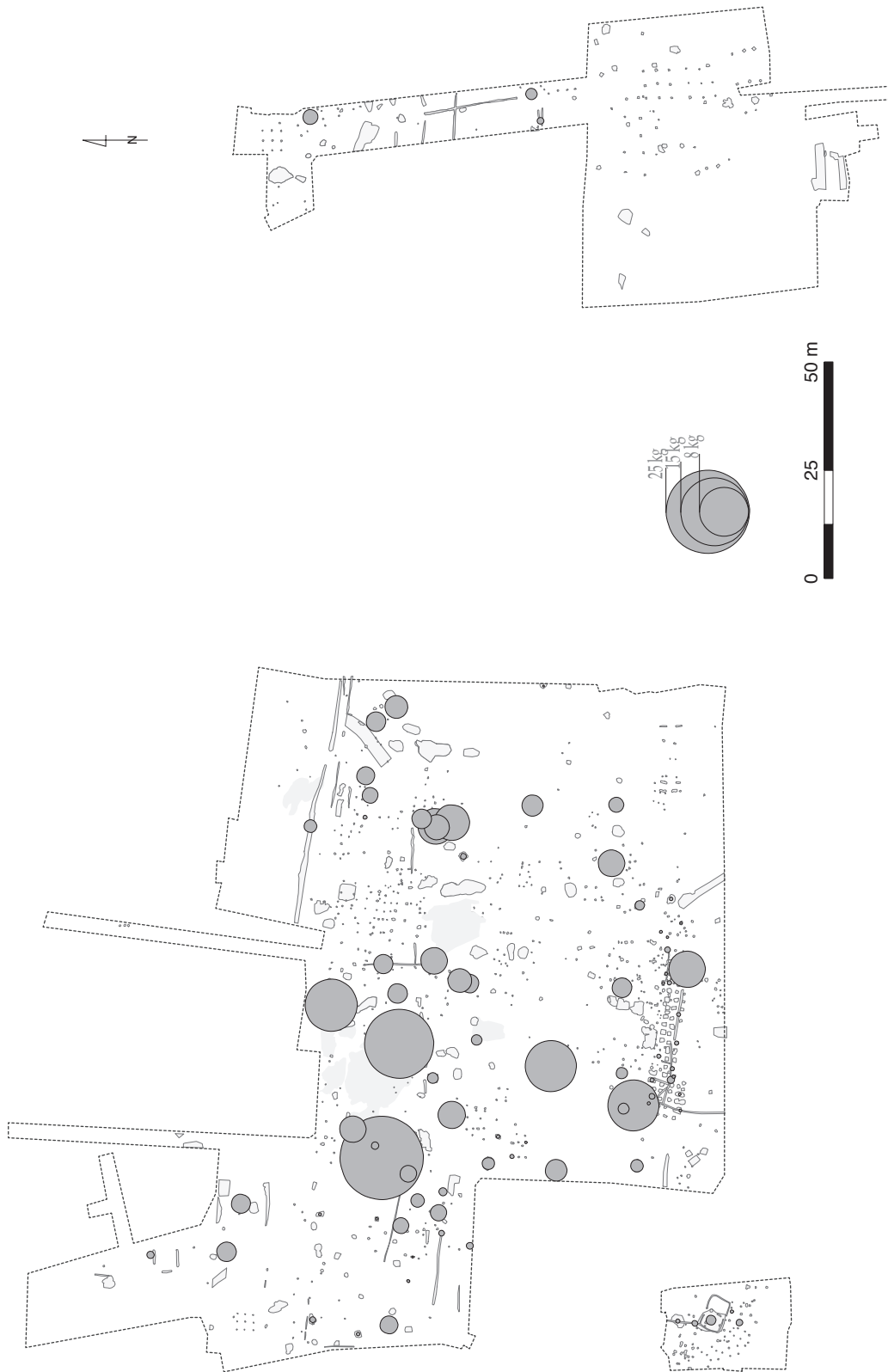
On dénombre trois amas de restes de bœuf (de 8 à 10 kg) dans les fosses 274-275, 565 et 600.

Dans le complexe de fosses 274-275, au moins sept sujets sont impliqués. Les pieds (28 % du nombre de restes) et les côtes (20 %) sont bien représentés, devant la cuisse (14 %), l'épaule (13 %), le rachis (13 %) et la tête (12 %). Quatre tronçons de rachis lombaires et cervicaux, une mandibule et deux scapula entières sont des témoins d'activités de boucherie. En effet, l'abondance de coxaux et la rareté des os de la cuisse, ainsi que le grand nombre d'os de pieds, font plutôt penser à des déchets qu'à des restes de repas.

Plus à l'ouest, au moins six bovins sont impliqués dans la fosse 565. Plus d'un quart (26 %) des os sont issus des pieds, viennent ensuite ceux de la tête (21 %) et de la cuisse (20 %), puis les côtes (15 %) et les vertèbres (11 %). On note un déficit assez net en os d'épaule (7 %). L'abondance de tête et de pieds, aux dépens de parties comestibles comme l'épaule, amène également à considérer ce dépôt comme essentiellement composé de déchets de boucherie.

Non loin de là, encore plus à l'ouest, la fosse 600, la plus riche du site, a livré des restes d'au moins neuf bovins. Les os de pieds (20 %) sont un peu plus abondants que ceux des autres régions anatomiques (de 15 à 17 %). Quatre tronçons de rachis, qui rassemblent 7 cervicales, 4 thoraciques et 7 lombaires, témoignent de la découpe de sujets juvéniles et adultes. Si une seule mandibule entière est présente, les *scapula* (21 fragments et 5 entières, sont 7 droites et 5 gauches) et les coxaux (23 fragments, soit 5 droits et 6 gauches) sont particulièrement bien représentés. Ce dépôt s'avère également plus riche en rejets de boucherie qu'en reliefs de repas.

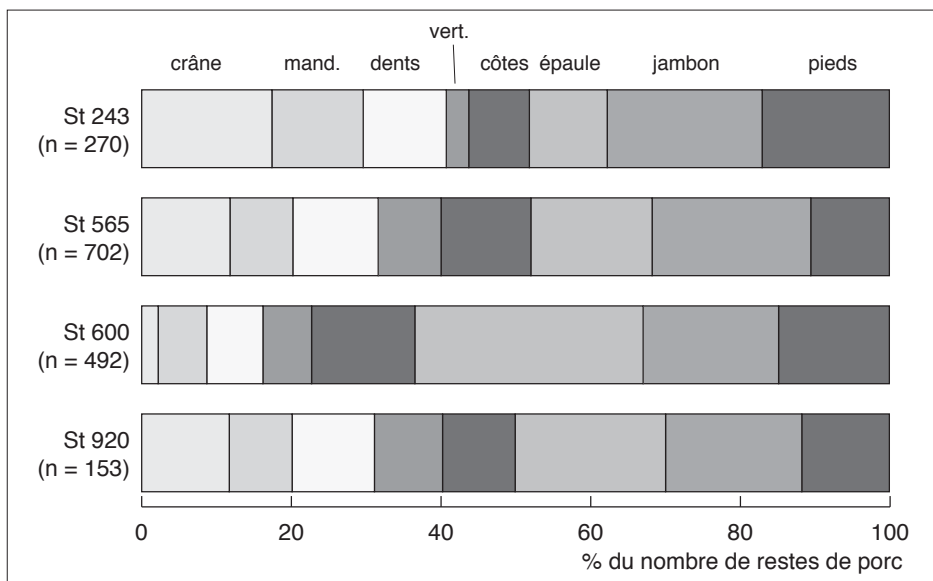
La répartition des crânes, mandibules, tronçons de rachis, scapula et radius de bœuf (ill. 36) permet de localiser des dépôts où les déchets de boucherie bovine sont particulièrement bien représentés.



35. Le mont Castel (Calvados). Masse totale des restes osseux dans les structures de La Tène D2b (P. Méniel).



36. Le mont Castel (Calvados). Localisation des os de bovins pouvant témoigner de la boucherie sur le site (P. Méniel).



37. Le mont Castel (Calvados). Distributions anatomiques d'après les nombres de restes de porc dans les fosses les plus riches du site (P. Méniel).

Les quatre principaux dépôts d'os de porc sont difficiles à caractériser, car toutes les parties sont susceptibles d'être consommées. D'autre part, les conditions taphonomiques expliquent en grande partie le déficit chronique en vertèbres : cela conduit à privilégier une comparaison entre les principaux ensembles actuellement disponibles (ill. 37).

Au moins sept porcs sont impliqués dans la fosse 243. La tête (41 %) y est particulièrement bien représentée, devant le jambon (21 %) et les pieds (17 %); l'épaule (10 %) et les côtes (8 %) sont en retrait et les vertèbres assez rares (3 %). Parmi les éléments particuliers, il faut signaler la présence de parties de squelettes d'un périnatal et d'un porcelet de 5 mois.

Dans la fosse 565, au moins 15 sujets sont impliqués. La tête est encore bien représentée (31 %), mais moins que précédemment. Le jambon (21 %) et surtout l'épaule (16 %) et les côtes (12 %) sont assez bien représentés. Par rapport au dépôt d'os de porc de la fosse 243, les vertèbres (9 %) sont un peu plus fréquentes alors que les pieds (11 %) sont en retrait. Tout cela montre que les deux ensembles sont assez différents, le dernier semblant plus proche de déchets culinaires que le précédent. La fosse 920, moins riche, présente un lot d'ossements de porc assez proche.

Dans la fosse 600, déjà présentées pour son riche dépôt d'os de bovins, a livré près de 500 os issus d'au moins seize sujets. Ils proviennent en grande partie d'épaules (30 %), puis de jambons (18 %), têtes (16 %), pieds (15 %) et côtes (14 %) toujours aux dépens des vertèbres (7 %). La tête est donc nettement en retrait au profit de l'épaule, ce qui témoigne d'un choix différent, mais caractérise bien des déchets de consommation.

Pour les caprinés, les deux dépôts importants (st. 565 et 600) s'avèrent riches en dents isolées (30 et 37 % des restes). Cela résulte des destructions qui ont affecté ces vestiges et ne justifie pas une analyse détaillée.

Bilan

Malgré des conditions de conservation assez précieuses, les ossements animaux recueillis à ce jour nous apportent un certain nombre d'informations sur les activités qui ont pu s'y dérouler à La Tène D2b.

La chasse au cerf, même si son apport reste secondaire vis-à-vis de celui du cheptel, n'en constitue pas moins une caractéristique de cet ensemble, où la part cynégétique (2,3 %) est plus élevée que sur la plupart des sites de la fin de l'âge du Fer (Méniel *et al.* 2009), y compris dans la région (Baudry 2012) où, parmi les restes de cerf, figurent une bonne part (entre un et trois quarts des restes) d'éléments de ramures, parfois travaillés. À ce propos, il faut signaler que le cerf figure dans les restes alimentaires d'un certain nombre de contextes militaires romains (Thomas, Stallibrass 2008).

La découverte de restes de loup, crâne et mandibules notamment, constitue une autre originalité. Au moins deux sujets sont attestés. Le fait qu'ils le soient par parties de la tête peut résulter d'un éventuel statut de trophée. Cet animal est attesté ici et là sur trois sites en Basse-Normandie à l'âge du Fer (Baudry 2012, p. 199).

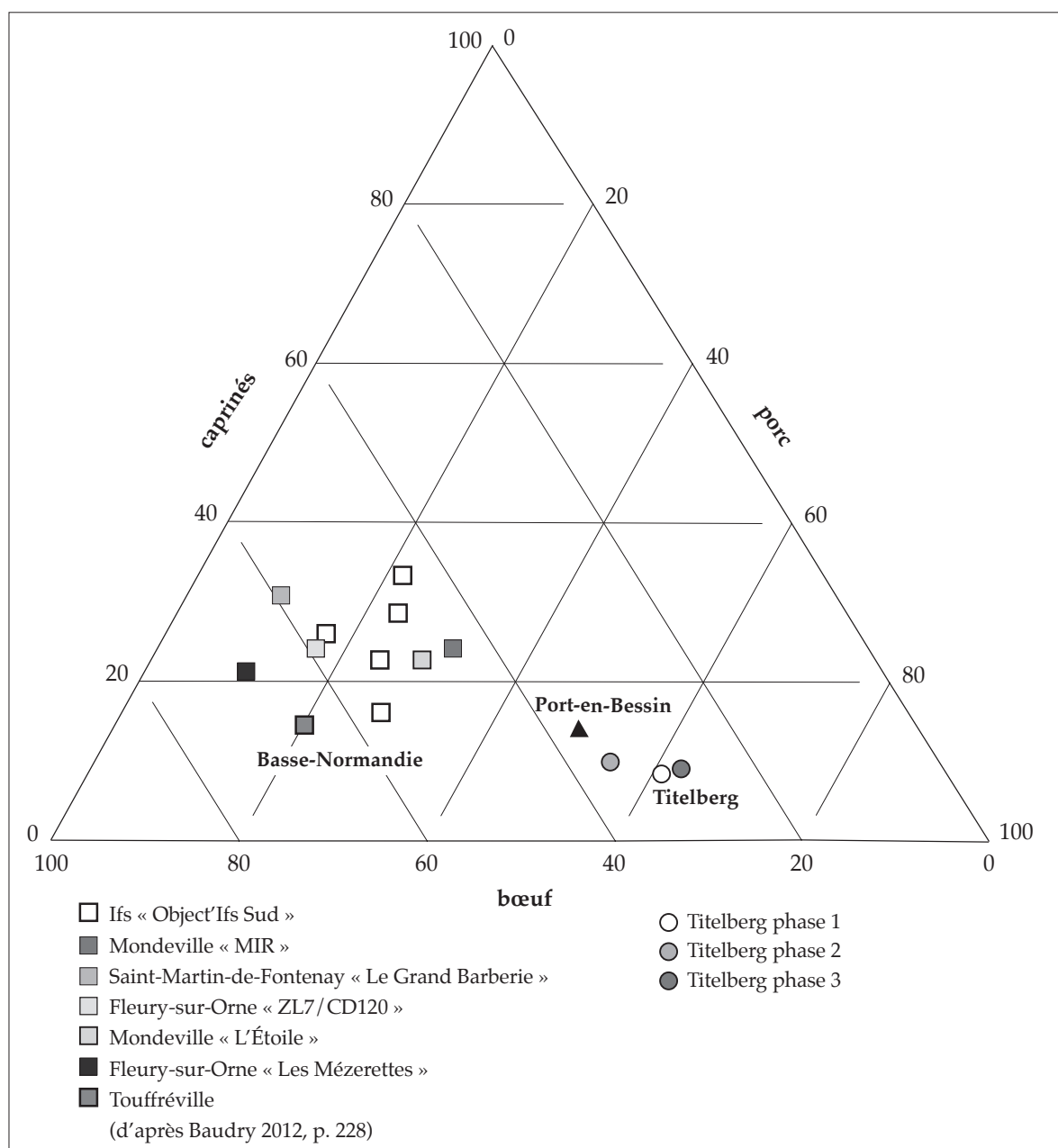
Si les apports de la bassecour et de la pêche peuvent difficilement être estimés, tant du fait des destructions initiales (carnivores, piétinement), des conditions de conservation que de l'absence de tamisage, la présence de ces animaux est néanmoins attestée.

Tout cela laisse une place de choix aux mammifères domestiques. Les équidés, cheval et âne, sont assez peu représentés, et, faute de trace, il est difficile de savoir s'ils ont été consommés. Le chien, mis à part les quatre sujets inhumés, est également assez rare, ce qui, même en l'absence de données fiables sur la découpe, n'incite pas non plus à y voir une ressource carnée habituelle. Ce dépôt, effectué dans une fosse partiellement comblée, qui rassemble des sujets des deux sexes et d'âges divers, ainsi que les traces de coups relevés sur les museaux de deux sujets, dont un dépouillé, n'incitent pas à y voir le fruit d'une pratique rituelle. Dans la région les inhumations de chiens, dans des fossés notamment, sont bien attestées alors que la consommation est moins évidente : « Si la consommation du chien peut être envisagée pour le début de la période [gauloise] avec notamment la présence de quelques ossements porteurs de traces de découpe et de passage au feu, elle est cependant difficile à attester pour La Tène finale » (Baudry 2012, p. 193).

En ce qui concerne les principales espèces consommées, porc, bœuf, mouton et chèvre, leurs fréquences sont assez différentes de celles observées habituellement dans la région (ill. 38), et elles se rapprochent de celles estimées dans l'établissement commercial de l'*oppidum* du Titelberg, où une présence militaire précoce a également été mise en évidence. Cette convergence méritera d'être approfondie à l'issue des fouilles en cours sur ces deux sites.

PREMIÈRES CONCLUSIONS

Si la présence de troupes militaires romaines est maintenant bien établie, plusieurs questions restent en suspens. La durée de cette occupation, par exemple, est délicate à estimer car si les monnaies romaines, en l'absence de monnaies coloniales ou impériales, indiquent un abandon autour des années 30 av. n. è., aucun élément ne permet, pour l'heure de cerner le début de cette occupation. A-t-elle débuté pendant la guerre des Gaules, à son issue ou bien dix ans plus tard ?



38. Le mont Castel (Calvados). Fréquence des principaux mammifères domestiques à l'âge du Fer en Basse-Normandie et dans l'établissement commercial de l'oppidum du Titelberg (P. Méniel).

Quels types de troupes et combien de soldats étaient stationnés sur le mont Castel? Seule la poursuite des fouilles et l'accroissement des corpus mobiliers permettront de préciser ces points. Pour l'heure, la découverte de fragments de *pilum*, de balles de frondes, de traits ou d'éperons, atteste de la présence de troupes mixtes comportant des cavaliers, frondeurs et fantassins. De même, certains types d'armes spécifiques au légionnaire, telles que le *pilum* ou le *pugio*, pourraient indiquer la présence de citoyens romains,

au moins parmi les officiers. Cela expliquerait notamment l'occurrence des monnaies républicaines qui représentent à ce jour environ deux mois de solde régulière. Souvent considérés comme un marqueur de la présence de troupes auxiliaires, les quinaires gaulois représentent pour leur part une valeur deux fois plus importantes que les monnaies romaines. Si la présence d'auxiliaires sur le site ne doit certainement pas être écartée, notamment du fait de la présence d'éperons de tradition celtique voire peut-être plus

spécifiquement trévires, les fouilles d'Alésia ont toutefois démontré que les monnaies gauloises circulaient également activement parmi les légionnaires.

Ce qui semble en revanche certain c'est que cette occupation militaire romaine prend place à une période charnière de l'histoire de la Gaule, entre sa conquête et son intégration à l'Empire entre les années 50 et 25 av. n. è. et pour laquelle, les sources historiques font cruellement défaut. Durant les vingt-cinq ans séparant les campagnes militaires de Jules César en Gaule, et la prise du pouvoir à Rome par Auguste, le sort de la Gaule est en grande partie inconnu. Après Uxellodunum, César quittait une Gaule ruinée par près d'une décennie de guerre. Durant les 25 années suivantes, Rome plongeait à son tour dans une crise politique et une guerre civile qui retardèrent l'administration et l'intégration des nouveaux territoires. Il est impensable néanmoins que la Gaule ait été abandonnée par ses conquérants. Les intérêts économiques et stratégiques étaient en effet si importants (commerce extérieur, taxes et impôts) que Rome devait absolument conserver ces régions sous contrôle. Durant ses conquêtes, César n'a jamais combattu un front gaulois uni et profita de cette absence d'unité en se reposant pendant toute la guerre sur les partis gaulois proromains engagés à ses côtés. Ces gaulois loyaux à César furent grandement récompensés et obtinrent même pour certains des plus fidèles la citoyenneté romaine. Mais les dernières batailles ne mirent pas fin aux anciennes querelles entre cités et partis. Il faut imaginer en Gaule un climat délétère de règlements de compte, de purges et d'exactions de toutes sortes. Pour contrôler ces territoires instables, Rome devait continuer à se reposer sur les partis proromains qui avaient prouvé leur loyauté à César mais devait également leur procurer une aide militaire et logistique, tout en gardant sur eux un contrôle efficace et réactif. C'est dans ce contexte que furent donc déployées en divers points stratégiques des troupes d'occupation visant à prévenir toute tentative de révoltes tout en amorçant une relance de l'économie locale en vue des taxes et impôts redevables au Trésor romain.

De ce point de vue le secteur de Port-en-Bessin, favorisé par une topographie unique sur le littoral normand, représentait un intérêt stratégique réel. Facile à défendre et disposant d'un port naturel, il offrait en outre une vue centrale et dégagée sur l'ensemble du

bassin compris entre la pointe du Cotentin à l'ouest et l'embouchure de la Seine à l'est. Fortifié à plusieurs reprises durant le premier millénaire av. n. è., le mont Castel vit l'érection d'un nouveau rempart durant La Tène D1 et, bien que les vestiges liés à cette phase n'aient pas encore été clairement mis en évidence, il est difficilement pensable que le site n'était pas occupé lors de l'installation des troupes romaines.

Si l'intérêt économique du site reposait vraisemblablement en premier lieu sur son port, ce dernier offrait également un intérêt stratégique de premier plan pour la surveillance côtière. À l'issue de la conquête ces rivages marquaient, en effet, les nouvelles limites du monde romain. Dans cette situation, le déploiement de troupes répondait vraisemblablement à une volonté de prévenir toute tentative d'incursions bretonnes telles qu'il y en eu à plusieurs reprises durant la guerre, mais aussi au besoin de réactiver les réseaux d'échanges commerciaux trans-Manche.

Le *terminus post-quem* établi par le denier d'Octave frappé en 36 av. n. è. et le *terminus ante quem* fixé par l'absence des monnaies coloniales et impériales, pourtant généralement fréquentes dans les horizons augustéens, constitue, en outre, un *terminus ante quem* supposant la fin de l'occupation du mont, avant ou au début du principat d'Auguste. C'est alors que sera fondée la nouvelle capitale Bayeux/*Augustodurum*, dont l'implantation à mi-chemin entre les deux principales places fortes du Bessin à la fin de l'âge du Fer que constituent le complexe de Port-en-Bessin/Commes et de Castillon, respectivement situés à 8 et 10 km à vol d'oiseau de la ville nouvelle, n'a sans doute rien de fortuit. Cette implantation *ex nihilo* à équidistance des deux sites répond en effet vraisemblablement à une volonté de compromis témoignant d'un territoire structuré avant la conquête autour de ces deux sites de dimensions et d'importance similaires, mais d'intérêts complémentaires, l'un littoral, l'autre dans l'arrière-pays. Si les données manquent encore pour démontrer une corrélation entre l'abandon du mont Castel et du Castillon, d'une part, la fondation de la capitale baïocasse, une telle migration serait néanmoins logique et trouverait de nombreux échos dans d'autres régions de Gaule. Quoi qu'il en soit, l'occupation militaire du mont Castel amorce clairement l'une des toutes premières étapes du processus d'intégration de la région à l'Empire romain.

BIBLIOGRAPHIE

- Allen 1972** : ALLEN (D.). — The fibula of Criciru. *Germania*, 50, 1972, p. 122-132.
- Anville 1760** : ANVILLE (J.-B.B. d'). — *Notice de l'ancienne Gaule tirée des « monumens » romains, par M. d'Anville*. Paris : Desaint & Saillant, 1760, 750 p.
- Barral, Fichtl 2012** : BARRAL (Ph.), FICHTL (S.) dir. — *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (III^e -I^{er} siècle avant notre ère) en Gaule non méditerranéenne. Actes de la table ronde de Bibracte, 15-17 octobre 2007*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2012 (Bibracte ; 22).
- Baudry 2012** : BAUDRY (A.). — *Ressources animales et alimentation carnée à l'Âge du Fer : le cas du nord-ouest de la France (Bretagne et Basse-Normandie)*. Thèse de doctorat sous la direction de M.-Y. Daire et S. Lepetz. Rennes : Université de Rennes 1, 2012, 385 p.
- Brouquier-Reddé 1995** : BROUQUIER-REDDÉ (V.). — Le petit matériel : objets en métal, en pâte de verre et en os. *In* : GOGUEY (R.), REDDÉ (M.) dir. — *Le camp légionnaire de Mirebeau*. Mainz : RGZM, 1995 (Monographien des Römisch-Germanisches Zentralmuseum ; 36), p. 316-358.
- Brouquier-Reddé, Deyber 2001** : BROUQUIER-REDDÉ (V.), DEYBER (A.). — Fourniment, harnachement, quincaillerie, objets divers. *In* : REDDÉ, VON SCHNURBEIN 2001, p. 293-362.
- Carpentier et al. 2007** : CARPENTIER (V.), GHESQUIERE (E.), MARCIGNY (C.). — *Archéologie en Normandie*. Rennes : Ouest France, 2007, 127 p.
- Carthailhac 1875** : CARTAILHAC (E.). — *Dictionnaire Archéologique de la Gaule. Époque celtique, tome I*. Paris : Imprimerie nationale, 1875, 785 p.
- Caumont 1857** : CAUMONT (A. de). — *Statistique monumentale du Calvados, tome III. Arrondissement de Vire et de Bayeux*. Caen : Hardel, 1857, 808 p.
- Chaix, Méniel 2001** : CHAIX (L.), MÉNIEL (P.). — *Archéozoologie. Les animaux et l'archéologie*. Paris : Errance, 2001, 240 p.
- Chigouesnel 1867** : CHIGOUESNEL (M.E.F.A.). — *Nouvelle Histoire de Bayeux, Typographie de Saint Ange*. Bayeux : Duvant, 1867, 640 p.
- Colin 1998** : COLIN (A.). — *Chronologie des oppida de la Gaule non méditerranéenne. Contribution à l'étude des habitats de la fin de l'âge du Fer*. Paris : Maison des sciences de l'Homme, 1998 (Documents d'archéologie française ; 71), 195 p.
- CRR** : SYDENHAM (E.A.) 1952. — *The Coinage of the Roman Republic*. Londres : Spink & son, 1952, LXIX, 343 p.
- Cunliffe 1987** : CUNLIFFE (B.). — *Hengistbury Head, Dorset, Vol. 1 : The prehistoric and roman settlement, 3500 BC – AD 500*. Oxford : Oxford University Committee for Archaeology (Monograph ; 13), 265 p.
- Cunliffe 2001** : CUNLIFFE (B.). — *Facing the Ocean. The Atlantic and its Peoples, 8000 BC – 1500 AD*. Oxford : Oxford University Press, 2001, 600 p.
- Cunliffe, Jersey 1997** : CUNLIFFE (B.), JERSEY (Ph. de). — *Armorica and Britain : Cross-Channel Relationships in the Late first millennium B.C*. Oxford : Oxford University Committee for Archaeology, 1997 (Monograph ; 45/ Studies in Celtic Coinage ; 3), 117 p.
- Dechezleprêtre 2008** : DECHEZLEPRÊTRE (T.). — Présence de militaria sur quelques oppida de l'est de la Gaule. *In* : Poux 2008a, p. 93-102.
- Dechezleprêtre et al. 2008** : DECHEZLEPRÊTRE (T.), ADRIAN (Y.-M.), ROUDIÉ (N.). — La tombe à glaive de la nécropole de Pitres « La Remise » (Eure). *In* : Poux 2008a, p. 17-31.
- Delestrée et al. 2010** : DELESTRÉE (L.-P.), BOISARD (C.), BOULENGER (D.). — Les monnaies gauloises du site fortifié de La Chaussée-Tirancourt (Somme) : coexistence d'un faciès militaire et d'un faciès indigène. *In* : HOLLARD (D.) dir. — *L'armée et la monnaie. Actes de la journée d'études du 10 décembre 2005 à la Monnaie de Paris*. Paris : SENA, 2010 (Recherches et travaux de la Société d'études numismatiques et archéologiques ; 1), p. 7-25, pl. I et II.
- Demierre 2009** : DEMIERRE (M.), POUX (M.). — Étude du petit mobilier (II^e-I^{er} siècles avant J.-C.). *In* : BONNET (Ch.) dir. — *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève*. Genève : Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 2009, p. 181-229.
- Demierre et al. 2015** : DEMIERRE (M.), LUGINBÜHL (T.), MONTANDON (M.). — *Militaria tardo-républicains au Col des Etroits (Jura Vaudois, Suisse)*. Données et essai d'analyse. *In* : LEHMANN (G. A.), WIEGELS (R.) dir. — *Über die Alpen und über den Rhein... Beiträge zu den Anfängen und zum Verlauf der römischen Expansion nach Mitteleuropa*. Berlin : De Gruyter, 2015 (Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften zu Göttingen, N.F. ; 37), p. 283-297.
- Desbat 2012** : DESBAT (A.). — Lyon, Lugdunum, les contextes précoces des fouilles du « Sanctuaire de Cybèle ». *In* : Barral, Fichtl 2012, p. 65-90.
- Deyber 2008** : DEYBER (A.). — Des pointes de traits en fer de « type Numance » (Espagne, province de Soria) à Alésia (Côte-d'Or) et à Montmartin (Oise). *In* : Poux 2008a, p. 173-179.
- Fauduet 1985** : FAUDUET (I.). — Les fibules gallo-romaines à disque médian. *Revue archéologique du centre de la France*, 24, 1985, p. 75-82.
- Feugère 1985** : FEUGÈRE (M.). — *Les fibules en Gaule méridionale, de la conquête à la fin du 5^{ème} siècle ap. J.-C.* Paris : CNRS, 1985 (Supplément à la Revue archéologique de Narbonnaise ; 12), 509 p.
- Feugère 1992** : FEUGÈRE (M.). — Bibelots, quincaillerie et colifichets : le monde des petits objets. *In* : GUILHOT

Cet ouvrage rassemble les contributions d'un petit groupe de chercheurs réunis à l'*Institut national d'Histoire de l'Art* (INHA, Paris) les 13 et 14 novembre 2017 : il s'agissait, en l'occurrence, de confronter les données archéologiques récemment acquises sur la présence militaire romaine dans la Gaule républicaine, à la suite de diverses opérations de terrain, préventives ou programmées. On trouvera donc réunies ici dix études largement inédites qui font le point sur les ouvrages militaires découverts et fouillés ces dernières années (Le Lampourdier, Lautagne, Gergovie, Hermeskeil, le Petrisberg à Trèves) ainsi que sur l'occupation de certains *oppida*, occupés sous des formes diverses par des soldats romains (La Chaussée-Tirancourt, Port-en-Bessin, le Titelberg, Boviolles). S'y ajoute, pour finir, une découverte toute récente d'Outre-Manche, celle de Ebbsfleet, probablement le débarcadère de César lors de sa deuxième traversée vers la Bretagne insulaire.

Du point de vue chronologique, cet ouvrage nous fait remonter à la lourde défaite des troupes romaines face aux Cimbres et aux Teutons, en 105 av. n.è. et il nous mène jusqu'à la révolte trévière de 30-29, quelques années seulement avant l'établissement des légions sur le Rhin.

This volume brings together the contributions of a small group of researchers gathered at the *Institut national d'Histoire de l'Art* (INHA, Paris) on the 13th and 14th November 2017: the aim was to compare the archaeological data recently acquired on the Roman military presence in Republican Gaul, following various rescue or planned field operations. The reader will therefore find here ten largely unpublished studies that review the military works discovered and excavated in recent years (Le Lampourdier, Lautagne, Gergovie, Hermeskeil, Petrisberg in Trier) as well as the occupation of some *oppida*, occupied in various forms by Roman soldiers (La Chaussée-Tirancourt, Port-en-Bessin, Titelberg, Boviolles). Finally, an article mentions a recent discovery from across the Channel, that of Ebbsfleet, probably Caesar's landing stage during his second crossing to Britain.

From the chronological point of view, this volume takes us back to the heavy defeat of the Roman troops against the Cimbri and the Teutones in 105 BC and leads us to the revolt of the Treviri in 30-29, only a few years before the establishment of legions on the Rhine.



École Pratique
des Hautes Études



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



B I B R A C T E

BIBRACTE EPCC - Centre archéologique européen - 58370 Glux-en-Glenne
Tél +33 (0)3 86 78 69 00 ♦ Fax +33 (0)3 86 78 65 70 ♦ info@bibracte.fr ♦ www.bibracte.fr

code barre

ISSN : 1281-430X ISBN : 978-2-909668-96-3

Prix de vente : 35 €